

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

++++++

SECRETARIAT GENERAL

++++++

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE  
DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE  
(CPS/SATFPSI)

REPUBLIQUE DU MALI  
Un-Peuple - Un But - Une Foi



# RAPPORT DE LA 7<sup>ème</sup> REVUE SECTORIELLE

---

ADMINISTRATION TERRITORIALE, FONCTION  
PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE

Mai 2018

## Table des matières

<b>LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....</b>	<b>3</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>CONTEXTE.....</b>	<b>11</b>
<b>I.BILAN.....</b>	<b>13</b>
1.1. EXPLICATION DU CADRE STRATEGIQUE DU DOMAINE .....	13
1.1.1. LES POLITIQUES .....	13
1.1.2. LES STRATEGIES .....	18
1.2. LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES.....	22
1.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS .....	39
<b>II. EVOLUTION DES INDICATEURS.....</b>	<b>42</b>
II.1. LES INDICATEURS PAR DEPARTEMENT.....	42
II.1.1. LES INDICATEURS DU MAT .....	42
II.1.2. LES INDICATEURS DU MDFL.....	46
II.1.3. LES INDICATEURS DU MSPC .....	48
II.1.4. LES INDICATEURS DU MTFP .....	50
II.1.5. LES INDICATEURS DU MARC .....	55
II.1.6. LES INDICATEURS DU MRN.....	58
<b>III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU SECTEUR.....</b>	<b>63</b>
III.1. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU SECTEUR.....	63
III.2. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR DEPARTEMENT : .....	65
III.2.1. Ministère de l'Administration Territoriale (MAT) :.....	65
III.2.2. Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale (MDFL) :.....	66
III.2.3. Ministère du Travail, de la Fonction Publique (MTFP) .....	68
III.2.4. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) :.....	69
III.2.5. Ministère des Affaires Religieuses et du Culte (MARC).....	70
III.2.6. Ministère de la Réconciliation Nationale(MRN).....	70
III.3. Secteurs de planification (secteurs DNPD) .....	70
III.3.1. Secteur des infrastructures .....	71
III.3.2. Secteur des ressources humaines .....	73
<b>IV. DIFFICULTES ET CONTRAINTES.....</b>	<b>75</b>
IV.1. DIFFICULTES ET CONTRAINTES PAR DEPARTEMENT .....	75

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FISCALITE LOCALE .....	75
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE .....	75
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE .....	75
MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE.....	75
MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE .....	75
<b>V. PERSPECTIVES.....</b>	<b>76</b>
<b>V.1. PERSPECTIVES POUR LES POLITIQUES .....</b>	<b>76</b>
DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION.....	76
DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES .....	76
DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL.....	77
DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE .....	77
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR) : .....	78
DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE .....	78
<b>V.2. PERSPECTIVES POUR LES STRATEGIES .....</b>	<b>78</b>
DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE .....	78
DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE .....	79
DANS LE DOMAINE DE LA REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES.....	79
DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL .....	79
DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE .....	79
DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTE : .....	80
<b>RECOMMANDATIONS : .....</b>	<b>81</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : Religion et Culte .....	37
Graphique 2 : Taux de décaissement en % des P/P du secteur .....	64
Tableau 1: Nombre d'arrestations, de crimes et de délits constatés par légions et Service d'Investigation Judiciaire .....	27
Tableau 2: Bilan des Patrouilles effectuées par légions et GURM en termes de coût.....	27
Tableau 3 : Bilan des patrouilles effectuées par la police nationale en 2017 .....	28
Tableau 4 : Les saisies effectuées par l'OCS.....	29
Tableau 5 : Les saisies effectuées par la gendarmerie .....	29
Tableau 6 : Les saisies effectuées par la douane .....	29
Tableau 7 : Saisies effectuées par la police Nationale.....	30
Tableau 8 : Nombre de mission d'escortes sur les axes RN et patrouilles mixtes urbaines et sécurisation des frontières par la Garde Nationale en 2017.....	30
Tableau 9: Nombre de saisies lors des patrouilles mixtes urbaines et sécurisation des frontières par la Garde Nationale en 2017.....	31
Tableau 10 : Bilan de patrouilles et escortes effectuées par les unités de la Garde Nationale courant 2017.....	31
Tableau 11 : Approvisionnement en supports de collecte en 2017 .....	34
Tableau 12: Les indicateurs du MAT.....	42
Tableau 13 : Les indicateurs du MDFL.....	46
Tableau 14 : Les indicateurs Du MSPC.....	48
Tableau 15: Les indicateurs du MTFP .....	50
Tableau 16 : Les indicateurs du MTFP.....	55
Tableau 17 : Les indicateurs du MRN.....	58
Tableau 18: Exécution financière des P/P du secteur :.....	63
<i>Tableau 19: Etat d'exécution financière des P/P du MAT:.....</i>	<i>65</i>
<i>Tableau 20: Etat d'exécution financière des P/P du MDFL: .....</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 21: Etat d'exécution financière des P/P du MTFP : .....</i>	<i>68</i>
<i>Tableau 22: Etat d'exécution des P/P du MSPC : .....</i>	<i>69</i>
Tableau 23: répartition des P/P par secteur de planification : .....	70
<i>Tableau 24: Etat d'exécution financière globale par secteurs de planification : .....</i>	<i>71</i>
<i>Tableau 25: Etat d'exécution du secteur infrastructures : .....</i>	<i>72</i>
Tableau 26: Ressources Humaines :.....	74

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>A.A.T</b>	AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT DU TAOUSSA
<b>ACCM</b>	ASSOCIATION DES COLLECTIVITES CERCLES DU MALI
<b>ADMBA</b>	: AGENCE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU MOYEN BANI *
<b>ADR</b>	: AGENCE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
<b>AMAP</b>	AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITE
<b>AMM</b>	: ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI *
<b>ANADEB</b>	: AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES BIOCARBURANTS *
<b>ANICT</b>	: AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
<b>ANPE</b>	AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
<b>ANTIM</b>	AGENCE NATIONALE DE TELESANTE ET D'INFORMATIQUE MEDICALE
<b>APL</b>	: ASSOCIATION DES POUVOIRS LOCAUX
<b>ARM</b>	: ASSOCIATION DES REGIONS DU MALI
<b>ASACE</b>	: ASSOCIATION SIGNATAIRE D'ACCORD CADRE AVEC L'ETAT
<b>ASAM S.A</b>	ASSISTANCE AEROPORTUAIRE DU MALI
<b>AT</b>	: ASSISTANCE TECHNIQUE
<b>ATFPSI</b>	: ADMINISTRATION TERRITORIALE FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE
<b>BAD</b>	: BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT *
<b>BCS</b>	: BUREAU CENTRAL DE LA SOLDE *
<b>BIT</b>	: BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
<b>BOA</b>	BANQUE OF AFRICA MALI
<b>BRH</b>	: BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES *
<b>BSI</b>	: BUDGET SPECIAL D'INVESTISSEMENT
<b>BT</b>	: BRIGADE TERRITORIALE *
<b>CAAT</b>	: CELLULE AEROPORTUAIRE ANTI TRAFIC
<b>CADB</b>	: CELLULE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT A LA BASE
<b>CADD</b>	: CELLULE D'APPUI A LA DECENTRALISATION/ DECONCENTRATION
<b>CARFIP</b>	: CELLULE D'APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES
<b>CCLMT</b>	: CELLULE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES ANIMALES
<b>CDI</b>	: COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

<b>CDPE</b>	: CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE *
<b>CEDEAO</b>	: COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET DOUANIERE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST *
<b>CFCT</b>	: CENTRE DE FORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
<b>CGSP</b>	: CONTROLE GENERAL DES SERVICES PUBLICS
<b>CICR</b>	: COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE *
<b>CIM</b>	: COMPAGNIE D'INFANTRIE MOBILE *
<b>CLGDRNT</b>	: CONVENTION LOCALE DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES TRANSFRONTALIERES *
<b>CLOCSAD</b>	: COMITE LOCAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
<b>CMA</b>	: COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD *
<b>CMC</b>	LE CONSEIL MALIEN DES CHARGEURS
<b>CNCFP</b>	: CENTRE NATIONAL DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE *
<b>CNPS</b>	: COMITE NATIONAL DE PLANIFICATION STRATEGIQUE *
<b>CPER</b>	: CONTRAT PLAN ETAT REGION
<b>CPS</b>	: CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
<b>CREDD</b>	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURAL
<b>CROCSAD</b>	: COMITE REGIONAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
<b>CSCR</b>	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
<b>CSLP</b>	: CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
<b>CSTM</b>	: CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
<b>CT</b>	: COLLECTIVITES TERRITORIALES
<b>CTB</b>	: COOPERATION TECHNIQUE BELGE *
<b>CTDL</b>	: COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVELOPPEMENT LOCAL *
<b>CTDEC</b>	: CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL
<b>CTM</b>	: COMMISSION TECHNIQUE MIXTE *
<b>DCPNAT</b>	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
<b>DCPND</b>	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE

---

## DECENTRALISATION

<b>DER</b>	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
<b>DERK</b>	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL DE KOULIKORO *
<b>DFM</b>	: DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL
<b>DGAT</b>	: DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
<b>DGCT</b>	: DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
<b>DGI</b>	: DIRECTION GENERALE DES IMPOTS *
<b>DID</b>	: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DECENTRALISATION *
<b>DIN</b>	: DELTA INTERIEUR DU NIGER *
<b>DNAT</b>	: DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
<b>DNEC</b>	: DIRECTION NATIONALE DE L'ETAT CIVIL
<b>DNF</b>	: DIRECTION NATIONALE DES FRONTIERES
<b>DNFPP</b>	: DIRECTION NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU PERSONNEL
<b>DNPD</b>	: DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
<b>DNT</b>	: DIRECTION NATIONALE DU TRAVAIL
<b>DNUH</b>	: DIRECTION NATIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT *
<b>DRH</b>	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>DRHS</b>	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR
<b>DRPC</b>	: DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
<b>DRPN</b>	: DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE
<b>DRT</b>	: DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL
<b>DSRP</b>	: DOCUMENT STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE *
<b>DTF</b>	: DOCUMENT TECHNIQUE ET FINANCIER
<b>EEI</b>	: ENGIN EXPLOSIF IMPROVISE *
<b>ENA</b>	: ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION *
<b>ENPC</b>	: ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE *
<b>ENSUP</b>	ECOLE NORMALE SUPERIEURE
<b>EUCAP- SAHEL</b>	MISSION CIVILE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE DU MALI ET DANS LE SAHEL
<b>FAMA</b>	: FORCES ARMEES MALIENNES *
<b>FNACT</b>	: FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

<b>FPCT</b>	: FONCTION PUBLIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES *
<b>FSP</b>	: FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE *
<b>GAR</b>	: GESTION AXEE SUR LES RESULTATS
<b>GIZ</b>	: COOPERATION TECHNIQUE ALLEMANDE
<b>GLCT</b>	: GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE *
<b>GRH</b>	: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>GRM</b>	: GENDARMERIE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DU MALI
<b>GURM</b>	GROUPE D'UNITE DE RESERVE MINISTERIEL
<b>HCC</b>	: HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES *
<b>HCR</b>	: HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES
<b>IFES</b>	: FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUUX
<b>MARC</b>	: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE
<b>MATD</b>	: MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
<b>MDRE</b>	: MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA REFORME DE L'ETAT
<b>MEF/SG</b>	: MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES /SECRETARIAT GENERAL
<b>MINUSMA</b>	: MISSION DES NATIONS UNIES POUR LE SOUTIEN DU MALI
<b>MOPOD</b>	: MOBILISATION DE LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT *
<b>MRN</b>	: MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE
<b>MSPC</b>	: MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE
<b>MTFP</b>	: MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
<b>MUJAO</b>	: MOUVEMENT POUR L'UNICITE ET LE JIHAD EN AFRIQUE DE L'OUEST *
<b>NINA</b>	: NUMERO D'IDENTIFICATION NATIONALE
<b>OCS</b>	: OFFICE CENTRAL DES STUPEFIANTS
<b>ODPA</b>	: OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE *
<b>OIM</b>	: ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA MIGRATION
<b>OISE</b>	: OUTIL INFORMATISE DE SUIVI EVALUATION
<b>OMD</b>	: OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT
<b>ONG</b>	: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
<b>ORTM</b>	: OFFICE DE RADIO TELEVISION DIFFUSION DU MALI *
<b>PACT/GIZ</b>	: PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
<b>PADDER</b>	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT

---

	ECONOMIQUE REGIONAL *
<b>PADK</b>	: PROGRAMME D'APPUI DECENTRALISATION DE KOULIKORO
<b>PADKII</b>	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION DANS LA REGION DE KOULIKORO PHASE 2 *
<b>PAEC</b>	: PROJET D'APPUI A L'ETAT CIVIL
<b>PAGAM/GF</b>	: PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'AMELIORATION DE LA <b>P</b> GESTION DES FINANCES PUBLIQUES *
<b>PAI</b>	: PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL
<b>PAM</b>	: PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE *
<b>PANETEM</b>	: PLAN D'ACTION NATIONAL POUR L'ELIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU MALI
<b>PAO</b>	: PLAN D'ACTION OPERATIONNEL *
<b>PAPDR</b>	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DIALOGUE ET RECONCILIATION *
<b>PAPEM</b>	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL DU MALI
<b>PARADDER</b>	: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ADMINISTRATIVE, A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
<b>PARC</b>	: PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES
<b>PASEC</b>	: PLAN D'AMELIORATION DE L'ETAT CIVIL *
<b>PDESC</b>	: PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
<b>PDI</b>	: PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
<b>PFUA</b>	: PROGRAMME FRONTIERE DE L'UNION AFRICAINE
<b>PIGN</b>	: PELOTON D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE *
<b>PIRATE</b>	: PELOTON D'INTERVENTION RAPIDE TERRESTRE *
<b>PNACT</b>	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
<b>PNACT III</b>	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES PHASE 3 *
<b>PNAT</b>	: POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
<b>PNEC</b>	: PROGRAMME NATIONAL EDUCATION A LA CITOYENNETE AU MALI
<b>PNF</b>	POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES
<b>PNT</b>	: POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

---

<b>PNUD</b>	: PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
<b>PO</b>	: PLAN OPERATIONNEL
<b>PP</b>	: PROJET/PROGRAMME
<b>PPTD</b>	: PROGRAMME PAYS DE TRAVAIL DECENT
<b>PRESA</b>	: PROJETS DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE *
<b>PRIA</b>	: PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AFIN DE LUTTER CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU MALI *
<b>PTDL</b>	: PROGRAMME TRANSFRONTALIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL
<b>PTF</b>	: PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
<b>RAC</b>	: RESEAU ADMINISTRATIF DU COMMANDEMENT *
<b>RAT</b>	: RESEAU ADMINISTRATIF DE TRANSMISSION *
<b>RAVEC</b>	: RECENSEMENT ADMINISTRATIF A VOCATION D'ETAT CIVIL
<b>RH</b>	: RESSOURCES HUMAINES
<b>RIM</b>	: REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE *
<b>RRC</b>	: REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
<b>SA</b>	: SOCIETE ANONYME
<b>SDRH</b>	: SECTEUR DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>SDER</b>	: STRATEGIE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
<b>SG</b>	: SECRETAIRES GENERAUX
<b>SGF</b>	: STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES *
<b>SGG</b>	: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT *
<b>SIG</b>	: SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE *
<b>SIJ</b>	Service d'Investigation Judiciaire
<b>SKBO</b>	: SIKASSO, KORHOGO, BOBO DIOULASSO *
<b>SMTD</b>	: SOCIETE MALIENNE DE TRANSMISSION ET DE DIFFUSION *
<b>SNAT</b>	: SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
<b>SNRRC</b>	: STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES DES CATASTROPHES
<b>SOMAGEP</b>	: SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE *
<b>SOMAPEP</b>	: SOCIETE MALIENNE DE PATRIMOINE DE L'EAU POTABLE *
<b>SOMISY</b>	: SOCIETE MINIERE DE SYAMA
<b>SRAT</b>	: SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
<b>SSE</b>	: SYSTEME DE SUIVI EVALUATION *

---

<b>STDE</b>	: SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT *
<b>SYNABEF</b>	: SECTION SYNDICALE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS *
<b>SYNACOR</b>	: SYNDICAT NATIONAL DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS ROUTIERS *
<b>TDR</b>	: TERMES DE REFERENCE *
<b>UCN</b>	: UNITE DE COORDINATION NATIONALE *
<b>UE</b>	: UNION EUROPEENNE *
<b>UEMOA</b>	: UNION ECONOMIQUE MONETAIRE OUEST AFRICAIN *
<b>UNICEF</b>	: FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
<b>UNMAS</b>	: UNITED NATIONS MINE ACTION SERVICE
<b>UNTM</b>	: UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
<b>USAID</b>	: AGENCE AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
<b>VFQ</b>	: VILLAGES/FRACTIONS /QUARTIERS *

---

## CONTEXTE

Le Mali a connu une crise politico-sécuritaire consécutive à l'occupation, à partir de Janvier 2012, des régions du Nord du Mali par des groupes armés, et une crise politique et institutionnelle consécutive au coup d'Etat du 22 Mars 2012. Pour la première fois depuis l'indépendance, l'intégrité territoriale du Mali a été menacée, remettant en cause la capacité interne du Mali à faire face aux innombrables défis, en premier lieu la garantie de sécurité physique des biens et personnes. Après cette crise sécuritaire et politique majeure, le Mali s'inscrit désormais dans une trajectoire politique apaisée. L'élection présidentielle de 2013 a permis un retour à l'ordre constitutionnel. La signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali entre le Gouvernement et les groupes armés le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015 est le point de départ d'un nouveau processus d'engagement en faveur de l'unité et d'un développement équilibré entre les régions du Mali. D'un point de vue économique, cette crise a eu un impact négatif sur la création de richesse, avec notamment une croissance en berne en 2012 (0%), en 2013 à 1,7% en 2014 7,2% et 5,1% en 2015.

Pour consolider cette tendance, un nouveau document de référence issu du processus de relecture du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) est devenu le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et de Développement Durable (CREDD) et porte sur la période 2016-2018. Il constitue le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel pour la période 2016-2018. Ce document a été validé en Conseil des Ministres en avril 2016.

Le CREDD est à la fois une reformulation et un prolongement du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR2012-2017), du fait de la nécessité d'une plus grande mise en cohérence des différentes politiques et stratégies en vigueur.

Le dispositif de suivi évaluation de la mise en œuvre du CSCR 2012-2017 prévoit chaque année l'organisation d'une revue qui alimente le processus de préparation du Budget de l'Etat. Celle de 2017 intervient après la revue à mi-parcours 2014 qui a couvert la période 2012-2014.

La revue annuelle 2017 du CREDD peut être considérée comme un document dont les données serviront de référence pour le document post CREDD. En effet, l'année 2017 est une année charnière, car elle intervient après la revue annuelle 2016 et l'élaboration du CREDD 2016-2018. Il s'avère donc opportun d'évaluer la mise en œuvre du CREDD 2016-2018.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et porte sur la contribution du secteur « Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure » pour l'élaboration du rapport de mise en œuvre du CREDD 2016-2018.

En 2017 le secteur était composé du:

- Ministère de l'Administration Territoriale (MAT);
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC);
- Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale (MDFL) ;
- Ministère de la Réconciliation Nationale (MRN) ;
- Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) ;
- Ministère des Affaires Religieuses et du Culte (MARC).
-

le secteur s'est élargi suivant le décret N°2017-1034/P-RM du 30 décembre 2017 et se compose comme suit :

- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD);
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC);
- Ministère des Collectivités Territoriales (MCT);
- Ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale (MRNCS) ;
- Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) ;
- Ministère des Affaires Religieuses et du Culte (MARC) ;
- Ministère du Développement Local (MDL) ;
- Ministère de l'Amenagement du Territoire et de la Population (MATP).

Il s'inscrit dans l'**AXE PREALABLE N°1 « PAIX ET SECURITE »** et l'**AXE STRATEGIQUE N°3 « DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE »** du **CREDD 2016-2018**. Ces deux axes sont les plus larges et ont comme domaines d'intervention prioritaires :

- **Paix, Réconciliation nationale et Reconstruction du Nord;**
- **Défense et Sécurité ;**
- **Transparence, Elaboration et Coordination des Politiques Publiques ;**
- **Décentralisation et Développement Institutionnel ;**
- **: Relations internationales.**

De façon méthodologique, la présente revue s'articule autour de trois activités majeures :

1. la collecte des données : elle est intervenue suite à la lettre circulaire N°00135/MEF-SG du 15 janvier 2018 du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la préparation et la tenue des Revues des Budgets-programmes, des Revues de Projets-programmes, des Revues sectorielles, de la Revue CREDD/SCAP et de la Revue Budgétaire conjointe pour l'année 2018 par les agents de la CPS/SATFPSI ;
2. Le traitement des données collectées/réceptionnées : ces données ont été traitées par la CPS/SATFPSI et consolidées sous la supervision des points focaux du secteur ;
3. la validation du rapport.

Le présent rapport comprend cinq parties :

## **I. BILAN**

- I.1. Explication du cadre stratégique du domaine ;
- I.2. Mise en œuvre des politiques et des stratégies ;
- I.3. Description du cadre partenarial: Eléments sur le fonctionnement de la concertation entre les différents acteurs.

## **II. EVOLUTION DES INDICATEURS.**

## **III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE**

## **IV. DIFFICULTES ET CONTRAINTES RENCONTRES**

## **V. PERSPECTIVES**

# I.BILAN

## 1.1. EXPLICATION DU CADRE STRATEGIQUE DU DOMAINE

### 1.1.1. LES POLITIQUES

#### 1.1.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION

Le secteur possède un document de planification stratégique à moyen terme, le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (**DCPND**) **2015-2024**, approuvé par le Conseil des ministres du 10 février 2016, et qui sert de cadre de référence depuis 2015 (l'ancien DCPND ayant pris fin en 2014).

#### A. Les principes directeurs

La politique de décentralisation du Mali, mise en œuvre à partir de 1992, a été bâtie autour des principes directeurs suivants :

- le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire ;
- le respect de la libre administration des collectivités territoriales ;
- le respect des spécificités locales dans la réorganisation territoriale ;
- la gestion démocratique et transparente des collectivités territoriales ;
- la subsidiarité ;
- la progressivité et la concomitance dans le transfert des compétences et des ressources ;
- la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les collectivités territoriales.

#### B. Objectifs de la politique nationale de décentralisation

La Politique Nationale de Décentralisation DCPND 2015 - 2024 s'articule autour des 5 objectifs généraux suivants, déclinés en objectifs spécifiques:

- ✓ **Objectif Général N°1** : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains.
  - Objectif Spécifique N°1.1 : Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement territorial régional ;
  - Objectif Spécifique N°1.2 : Développer une économie régionale et territoriale afin de créer des richesses et des emplois au niveau régional et local ;
  - Objectif Spécifique N°1.3 : Promouvoir une politique volontariste et anticipatrice de la ville fondée sur la détermination du statut, de la vocation et des fonctions des différents types d'agglomération sur le territoire.
- ✓ **Objectif Général N°2** : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales.
  - Objectif Spécifique N°2.1 : Rendre la fonction publique territoriale attractive ;
  - Objectif Spécifique N°2.2 : Développer les capacités des ressources humaines des collectivités territoriales ;
  - Objectif Spécifique N°2.3 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens.
- ✓ **Objectif Général N°3** : Renforcer l'accompagnement de l'Etat.
  - Objectif Spécifique N°3.1 : Rendre plus efficiente la déconcentration ;

- Objectif Spécifique N°3.2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales afin d'accroître la redevabilité des élus ;
- ✓ **Objectif Général N°4** : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire.
  - Objectif Spécifique N°4.1 : Renforcer l'implication des chefs de villages, de fractions et de quartiers dans le processus de gestion des affaires publiques locales ;
  - Objectif Spécifique N°4.2 : Améliorer la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local ;
  - Objectif Spécifique N°4.3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique ;
  - Objectif Spécifique N°4.4 : Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales.
- ✓ **Objectif Général N°5** : Améliorer le financement de la décentralisation.
  - Objectif Spécifique N°5.1 : Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales ;
  - Objectif Spécifique N°5.2 : Renforcer la fiscalité locale ;
  - Objectif Spécifique N°5.3 : Améliorer la mobilisation de l'Aide Publique au Développement.

#### 1.1.1.2. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

La Politique Nationale des Frontières relue est le fruit d'un effort collectif, surtout avec la participation des Autorités Administratives, des Collectivités Territoriales, de la Société Civile, du Secteur Privé, des Syndicats, etc., aux trois niveaux : national, régional et local, mais aussi avec l'accompagnement et l'appui technique des PTF dont: i) l'Assistance Technique du PARADDER auprès du MATDRE et ii) la contribution financière des Partenaires Techniques et Financiers de la Coopération Allemande (GIZ), de l'OIM, de la MINUSMA, de EUCAP-SAHÉL et du PNUD.

##### **Objectif global**

La Politique Nationale des Frontières est le document cadre ayant comme objectif global de servir de référence en matière de gestion des frontières pour la préservation de la souveraineté nationale, la sauvegarde de l'intégrité du territoire, la restauration de l'autorité de l'Etat, la mise en œuvre des politiques sectorielles et stratégies de développement des espaces frontaliers et transfrontaliers.

Elle s'articule autour de six grands objectifs stratégiques :

- **Objectif stratégique 1**: Poursuivre et accélérer le processus de délimitation/démarcation des frontières ;
- **Objectif stratégique 2**: Promouvoir la coopération transfrontalière par l'impulsion de la coopération administrative frontalière, des initiatives locales d'investissements pour le développement des espaces frontaliers et transfrontaliers ;
- **Objectif stratégique 3**: Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurisation des zones frontalières ;
- **Objectif stratégique 4**: Renforcer les capacités des acteurs dans les différents domaines de la PNF ;
- **Objectif stratégique 5**: Assurer le financement pérenne pour la mise en œuvre de la PNF et du Plan d'Actions ;
- **Objectif stratégique 6**: Renforcer le cadre institutionnel en vue d'impulser la coordination, le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la PNF.

### 1.1.1.3. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT) et son Plan d'Actions Opérationnel (2013-2015).

#### Objectif général

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Elle s'inscrit intimement dans le Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2016-2018) et sa mise en œuvre nécessite une forte articulation avec d'autres politiques sectorielles comme la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et la Politique Nationale de Formation Professionnelle (PNFP).

#### Objectifs spécifiques

Ainsi, la PNT est bâtie autour des quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

- objectifs spécifiques N°1 : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ;
- objectifs spécifiques N°2 : Promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail ;
- objectifs spécifiques N°3 : Promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession ;
- objectifs spécifiques N°4 : Promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national.

- Cependant, force est de reconnaître que le Plan d'Actions Opérationnel 2013-2015 n'a pas été mis en œuvre faute de financement. Il est donc impératif d'actualiser le Plan d'Actions Opérationnel pour une mise en œuvre effective de la Politique Nationale du Travail.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres le 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six axes stratégiques suivants :

- le renforcement des cadres juridique et réglementaire cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants;
- le renforcement du cadre institutionnel ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
- la mise en œuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, l'élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
- la collaboration, partenariat et mobilisation des ressources ;

- les mécanismes de suivi – évaluation.

Cette stratégie nationale, conçue pour être le seul cadre d'intervention en matière de lutte contre le travail des enfants, renforce les acquis obtenus depuis 1998 dans la lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants. Elle permet au Gouvernement de respecter ses engagements suite à la ratification des conventions de l'OIT sur le Travail des Enfants et la Convention n° 182 sur l'interdiction des Pires Formes de Travail des Enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, le 14 juillet 2000 et la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, le 11 mars 2002.

Egalement, afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la relance durable du Mali dans le contexte post-crise, le Gouvernement a adopté en avril 2015 le Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD 2016-2018).

Le PPTD-Mali constitue à la fois le document de référence du Gouvernement et des partenaires sociaux pour la promotion du travail décent et le principal cadre à travers lequel les avantages comparatifs de l'OIT sont mis à profit pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et le renforcement des capacités dans ce domaine.

Le PPTD-Mali tire ses orientations de l'analyse participative du contexte socio- économique et de la situation du pays en matière de création d'emploi et de développement des entreprises, de protection sociale, de dialogue social et de respect des normes internationales du travail.

Sur la base de l'identification des déficits de travail décent et en tenant compte des documents de stratégie nationale (PRED-2013, CSCRP 2012-2017, PAG 2013-2018) et le Plan-cadre intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali 2015-2019 (UNDAF), la mise en œuvre du PPTD découle du choix de trois (03) axes d'intervention prioritaires qui sont :

- promouvoir l'emploi décent pour les jeunes filles et garçons en vue de la relance durable du Mali ;
- renforcer et étendre la protection sociale, en particulier pour les populations les plus affectées par la crise ;
- contribuer à la concrétisation progressive du travail décent par un dialogue social dynamique favorable à la relance durable du Mali.

L'ensemble de ces politiques s'inscrit dans le Domaine prioritaire N°8 du 2<sup>ème</sup> Axe stratégique « Développement social et accès aux services sociaux de base » du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2016-2018). Elles s'inscrivent également dans le cadre de l'Objectif n°8 des Objectifs de Développement Durable (ODD).

#### **1.1.1.4. POLITIQUE DE SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

La politique nationale de sécurité et de protection civile est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale présidée par le président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre les sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de notre politique nationale de sécurité et de protection civile :

- privilégier la prévention ;
- renforcer la capacité des forces de sécurité ;
- renforcer les capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- endiguer l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- asseoir les bases d'une police de proximité au profit des communautés urbaines ;

- renforcer la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- mettre en place une gouvernance partagée de la sécurité ;
- consolider et renforcer la coopération bilatérale et multilatérale ;
- adopter une stratégie de communication conséquente.

L'objectif principal que vise la politique nationale de sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la paix sociale.

Trois objectifs spécifiques concourent à la réalisation de cette politique

**Objectif global :**

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et sociale.

**1.1.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (PN-GAR)**

Le Mali dispose d'un document de politique à moyen terme, la politique de la Gestion axée sur les Résultats, adopté en 2015 mais approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2017.

**L'objectif global**

L'objectif global est d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

**Objectifs Spécifiques**

La GAR appliquée au secteur public est une approche de gestion qui aide l'Administration à :

- clarifier les priorités de politique et concentrer les dépenses publiques en conséquence;
- planifier les politiques/programmes/projets publics conformément aux principes GAR;
- faire le suivi et l'évaluation de leur efficacité et de leur efficience à obtenir des produits et à atteindre ses résultats généralement mesurés en termes d'indicateurs de résultats et d'impact sur les groupes cibles;
- ajuster les politiques, les programmes ainsi que les systèmes de gestion internes en fonction des résultats obtenus pour ainsi devenir une organisation apprenant son expérience (learningorganization);
- accroître la transparence et l'imputabilité des gestionnaires envers les citoyens.

**1.1.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE (PNT)**

Le Mali possède un document de politique à moyen terme, document cadre de politique Nationale de Transparence PNT, approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2015.

Le Mali sort d'une crise politique majeure avec l'organisation d'élections générales (présidentielles, législatives) traduisant la volonté et l'ambition des forces vives d'ouvrir et d'écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire nationale.

Cette ambition ne pourra se matérialiser qu'avec des actions fortes visant à restaurer la confiance non seulement dans la classe politique mais également dans la gestion des affaires publiques et plus largement dans la légitimité de l'action publique.

En tant que vecteur de consolidation des institutions de l'Etat et de la démocratie, la prévention et la lutte anticorruption prennent à cet égard une importance nouvelle.

Anciennement au coeur de l'attention des pouvoirs publics, la lutte anti-corruption s'est principalement traduite par trois formes de contrôle :

- Un contrôle administratif dévolu à un certain nombre de structures avec un mandat à priori et à posteriori (dont le cadre de coordination et d'harmonisation est piloté par le Contrôle Général des Services Publics) ;
- Un contrôle juridictionnel relevant de la compétence de la section des Comptes de la Cour Suprême ;
- Un contrôle parlementaire (prérogative de l'Assemblée nationale) dans le cadre de la loi de règlement du budget.

Ces trois formes de contrôle se sont généralement traduites dans un certain nombre d'initiatives dont les plus significatives sont ci-dessous présentées dans le double souci de rappel de leur rôle de point d'ancrage et de la nécessaire mise en perspective de ces initiatives antérieures avec les nouvelles ici proposées.

Le rappel du contexte d'ancrage de la nouvelle politique de transparence vient rappeler, si besoin en était, que celle-ci s'inscrit dans un strict esprit de consolidation et de continuum avec les initiatives antérieures lesquelles ont connu des évolutions récentes significatives.

## 1.1.2. LES STRATEGIES

### 1.1.2.1. STRATEGIE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le secteur de l'Administration du Territoire ne possède pas encore de document de planification à moyen terme. Un Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) 2016-2024 est en cours de rédaction.

Par contre, le ministère de l'Administration Territoriale dispose d'un budget programmes.

Le budget-programmes du MAT comporte trois objectifs généraux :

1. Consolider les processus de décentralisation et de déconcentration ;
2. Promouvoir une intégration de proximité des populations frontalières ;
3. Assurer la protection des libertés publiques.

Ces trois objectifs généraux sont mis en œuvre à travers trois programmes :

- **Programme N°1** : Administration générale et Contrôle ;
- **Programme N°2** : Administration du Territoire ;
- **Programme N°3** : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière.

Le projet de DCPNAT reprend la structure du programme N°2. Le programme N°3 fait l'objet d'un document de politique séparé, la politique des frontières (voir infra).

Le **Programme N°2** Administration du Territoire comporte 4 objectifs spécifiques :

- **Objectif n°1** : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques ;
- **Objectif n°2** : Renforcer et améliorer le système électoral ;
- **Objectif n°3** : Adapter et renforcer le système d'état civil ;
- **Objectif n°4** : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

### **1.1.2.2. STRATEGIE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Le Ministère ne dispose pas encore de document de planification à moyen terme mais les missions sont exécutées à travers le Budget Programme du Ministère du Travail et de la Fonction Publique. La Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique Nationale dans le domaine de la fonction publique à travers le Programme deux(2).

**Programme N°1** : Administration Générale ;

**Programme N°2** : amélioration du cadre législatif du travail ;

**Programmes N°3** : Reformes administratives et institutionnelles.

**Programme N°2** : Amélioration de la gestion Administrative des agents de l'Etat :

- Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel ;
- Centre National des Concours de la Fonction Publique.

Le Programme 2 est composé de 4 Objectifs il s'agit de :

- l'objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat ;
- l'objectif 2 : Satisfaire les besoins de recrutement et de formation des départements en tenant compte des contraintes budgétaires ;
- l'objectif 3 : disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible ;
- l'objectif 4 : Assurer la transparence du processus de recrutement et les procédures de gestion des ressources humaines.

### **1.1.2.3. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES**

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes naturelles et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, aux invasions acridiennes, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au cœur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant périodes sèches et de fortes précipitations. Elle est aussi liée, en période de pluies, aux crues des deux grands fleuves Niger et Sénégal et de leurs affluents, qui constituent un important réseau hydrographique inscrit dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

La vulnérabilité du Mali est accentuée par des facteurs socio-économiques et environnementaux, en particulier : une économie essentiellement basée sur une agriculture pluviale, un problème d'aménagement du territoire et d'occupation des sols.

Une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (RRC) au Mali a été rédigée en juin 2013. Trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

1. Intégrer la RRC dans les politiques et programmes de développement durable ;
2. Mettre en place et renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens pour améliorer la résilience des communautés ;
3. Incorporer systématiquement des méthodes de RRC dans les programmes d'urgence, de préparation et de relèvement.

### **1.1.2.4. PROGRAMME DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL**

Le présent programme s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation du Cadre Stratégique pour la Rélevance Economique et le Développement Durable (CREDD). Il s'aligne plus spécifiquement

sur l'axe 3 relatif au développement institutionnel et la gouvernance et plus précisément sur l'objectif spécifique 34 intitulé comme suit : « Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ».

Cet objectif spécifique vise à améliorer la performance des politiques publiques en précisant leurs missions et en améliorant leur fonctionnement ainsi que leurs outils et méthodes de travail. Il vise ensuite à adapter les outils de planification des politiques/programmes/projets publics aux principes de la Gestion Axée sur les Résultats, de modernisation des outils, méthodes et procédures des services publics et de changement des comportements des agents de l'administration publique.

Il vise enfin à disposer d'un système d'information national à jour et accessible sur les ressources humaines de l'Etat, à assurer l'équité genre dans la fonction publique, la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés dans la gestion des affaires publiques.

#### **1.1.2.5. STRATEGIE DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le coup d'Etat militaire du 22 mars et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, djihadistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales et intercommunautaires.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale a été créé, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La politique active de réconciliation nationale vise essentiellement deux objectifs : reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord.

Les défis à relever sont de plusieurs ordres, entre autres :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, et les citoyens et l'Etat.

#### **Objectifs**

La Stratégie dispose d'un objectif global et de 3 objectifs spécifiques

#### **Objectif global**

Construire et renforcer une vision partagée et durable autour des priorités de paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

#### **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques sont :

1. promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;
2. soutenir et accompagner les actions de réconciliation nationale ;
3. renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

### 1.1.2.6. STRATEGIE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTE

Le Ministère ne dispose pas encore de document de planification à moyen terme mais les missions sont exécutées à travers le Budget Programme du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, qui a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

#### **Objectif Global**

Assurer la protection des libertés religieuses et de culte dans la tolérance et le respect de la laïcité.

#### **Structure des programmes**

##### **Programme 1 : Administration Générale**

- **Objectif 1** : Mettre en synergie les actions des structures du département et **s'assurer de leur bon fonctionnement** ;
- **Objectif 2** : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département ;
- **Objectif 3** : Disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département.

##### **Programme 2 : Religion et Culte**

- Objectif 1 : Faciliter le bon accomplissement du culte ;
- Objectif 2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux.

## **1.2. LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES**

### **1.2.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION**

Les activités principales qui concourent à la réalisation de ces objectifs sont les suivantes :

#### **Objectif 1: Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement territorial :**

- réalisation de l'étude sur la réorganisation territoriale ;
- mise en place et nomination des membres du groupe de travail de la région de Taoudénit par le Gouverneur de ladite Région suivant décisions n°2017-001 et 2017-002 en date du 23 et 24 janvier 2017 ;
- élaboration du projet de loi portant création des collectivités territoriales des régions de Taoudénit et de Ménaka.

#### **Objectif 2 : Développer une économie régionale afin de créer des richesses et des emplois :**

- production d'outils d'évaluation de performance des Agences de Développement Régional;
- tenue de la 2<sup>ème</sup> Conférence annuelle des ADR le 23 février 2017 ;
- signature du CPER de la région de Gao ;
- réalisation d'une étude de projet de programme d'appui à la coopération transfrontalière ;
- édition et diffusion d'un guide de coopération entre les collectivités territoriales ;
- révision du Guide d'élaboration du PDESC ;
- réalisation d'une étude bilan de la mise en œuvre des Contrats Plans État-Région ou District (CPER/D) ;
- capitalisation des expériences du Développement Économique Régional (DER) des différentes régions ;
- appui à la préparation des Contrats Plans Etat-Régions/District ;
- appui à la mise en place du sous-guichet spécifique FNACT pour le financement des CPER ;
- actualisation du répertoire des coopérations décentralisées ;
- appui aux régions et au District dans la conception et la réalisation des projets structurants.

#### **Objectif 3: Renforcer les capacités des ressources humaines des collectivités Territoriales :**

- formation de mille trois cent quatre-vingt six (1386) nouveaux élus dont 115 agents) ;
- formation de quatre-vingt neuf (89) membres des Autorités Intérimaires et Collèges Transitoires des CT et les conseillers spéciaux des régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit ;
- formation professionnelle de base en tronc commun de quatre cent cinquante trois (453) agents du cadre de l'Administration générale ;
- formation de cinq cent soixante (560) élus et agents dont 38 élus issus des élections communales du 20 novembre 2016 ;
- formation de huit cent soixante (860) auditeurs.

#### **Objectif 4 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens :**

- mise en œuvre du plan d'action du plan gouvernemental de transfert des compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales ;
- identification et recensement des infrastructures de l'État à transférer aux Collectivités territoriales dans les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme, de l'agriculture ;
- appui aux départements ministériels pour l'élaboration et l'adoption des Décret N°2017-0428 /P-RM du 19 mai 2017, N°2017-0555 /P-RM du 29 juin 2017 et N°2017- 0511/P-RM du 12 juin fixant respectivement les détails de compétences dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle, des mines et des sports ;

- réalisation d'une étude sur les modalités de transfert des services déconcentrés de l'État aux collectivités territoriales dans les domaines ayant été transférés.

**Objectif 5: Systématiser le contrôle de légalité des collectivités territoriales par les représentants de l'Etat :**

- essai du dispositif de production d'un rapport sur les indicateurs DCPND dans la région de Ségou (PADRE) ;
- élaboration du plan de redynamisation de la base OISE ;
- appui au mécanisme de rapportage des indicateurs du DCPND dans la région de Ségou.

**Objectif 6: Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales**

- formation à l'intention des nouveaux élus, des femmes de la société civile dans les cercles de Ségou, Bla, San, Tominian et Yorosso sur les textes de base et la planification sensible au genre conjointement avec le PNUD dans le cadre du Projet Décentralisation et gouvernance inclusive et durable ;
- formation des femmes élues et leaders organisations de femmes de la société civile sur la planification sensible au genre (appui PNUD).

**Objectif 7: Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales :**

- suivi régulier du processus de transfert des 30% des recettes budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales (18,3% en 2017);
- amorce du processus de mise en place de mesures incitatives à la performance des collectivités territoriales à travers l'octroi de dotations conditionnelles, conjointement portée par la DGCT et l'ANICT (étude de faisabilité en cours).

**Objectif 8: Pilotage, suivi et communication de la politique de décentralisation :**

- élaboration de la maquette et de documents de communication sur le DCPND ;
- amélioration du site Web de la DGCT ;
- édition et diffusion des supports de communication sur le DCPND,
- appuis aux Comités de Coordination, d'Orientation et de Suivi des actions de développement au niveau national régional et local ;
- suivi des projets et programmes d'appui à la DGCT : PAIR, AT PARADDER, PAICT, Danida, PADRE, PNUD..... ;
- préparation du budget programme « Dispositif d'Appui aux collectivités territoriales » au titre de l'exercice budgétaire 2018 ;
- essai du dispositif de rapportage dans la région de Ségou (PADRE) ;
- restructuration du contenu de la base OISE afin de pouvoir suivre le DCPND et, en perspective, développement d'une application web de ladite base ;
- révision du plan d'action du DCPND et identification des actions réalisées ou amorcées ;
- amélioration du budget de fonctionnement de la DGCT ;
- relecture des projets de textes relatifs au fonctionnement et aux missions de la DGCT.

## 1.2.2. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

### Cadre institutionnel :

#### Domaine Cooperation Administrative Frontaliere

#### Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière :

Les relations de coopération entre les autorités administratives frontalières du Mali et leurs homologues des pays voisins se sont renforcées. De façon générale, l'organisation de 25 rencontres entre autorités frontalières a permis une amélioration des rapports de cohabitation avec les pays voisins.

Rencontres tenues entre autorités administratives frontalières :

- **Mali –Guinée :**

- tenue d'une rencontre ministérielle ;
- tenue d'une rencontre entre autorités administratives frontalières
- **Mali – Niger :**
  - tenue d'une rencontre ministérielle ;
  - tenue d'une rencontre entre autorités administratives frontalières
- **Mali- Algérie :**
- tenue d'une rencontre entre autorités administratives frontalières **Mali- Burkina :**
  - tenue d'une rencontre entre autorités administratives frontalières tenue de sept (7) rencontres entre les Préfets et leurs homologues des pays voisins ;
  - tenue de douze (12) rencontres entre les Sous- Préfets et leurs homologues des pays voisins.

**Objectif n° 2: Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières**

Courant l'année 2017, la coopération transfrontalière a été marquée par une timidité notoire des activités. Cette situation s'explique par le ralentissement des activités de gestion de frontières avec le Sénégal et la difficile coordination des calendriers pour la tenue des rencontres du comité de pilotage et de la commission technique mixte de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière avec la Guinée.

• **Mali- Burkina :**

La tenue de la rencontre d'échanges d'expérience à Bobo-Dioulasso entre les acteurs des espaces de coopération transfrontalière Tominian-Kossi et SKBO.

**Domaine Equipement et Développement des Zones Frontalieres**

**Objectif n°3 : Equiper et développer les zones frontalières**

L'effort dans le domaine du développement des zones frontalières est bien appréciable courant l'année 2017. L'équipement en services sociaux de base a connu une nette amélioration dans les zones frontalières avec le Burkina, la Guinée et la Mauritanie à travers les réalisations suivantes :

- réalisation d'un puits à grand diamètre et de 6 forages aux frontières Mali-Mauritanie et Mali-Burkina ;
- réalisation de l'adduction d'eau et de bornes fontaines à Beity-MBimia (Frontière Mali-Mauritanie) ;
- réalisation d'une maternité à Beity-MBimia (Frontière Mali-Mauritanie) ;
- extension du réseau d'électrification du village de Kouroukéré (Frontière Mali-Mauritanie) ;
- réalisation d'études géophysiques de 07 forages aux frontières Mali-Mauritanie et Mali-Guinée ;
- réalisation de l'étude géophysique de l'adduction d'eau à Kakouloun (frontière Mali-Mauritanie) ;
- réalisation d'études de faisabilité de l'électrification des localités de Gogui et Bènèna (frontières Mali-Mauritanie et Mali Burkina) ;
- électrification du siège du Groupement Local de Coopération Transfrontalière ;
- réalisation de latrines, de la cuisine et de la clôture des logements du personnel du Centre de Santé Transfrontalier Wania-Ouorokuy (Mali-Burkina).

**Domaine Materialisation des Frontieres**

**Objectif n°4 : Matérialiser les frontières**

Le processus de délimitation et de démarcation des frontières avec les pays voisins reste dynamique. Les avancées ont surtout porté sur la tenue de rencontres de la commission mixte d'abornement de la frontière Mali-Burkina, de la commission technique mixte de matérialisation

de la frontière Mali-Guinée et les travaux de recherche documentaire. Ces travaux ont permis d'enregistrer une évolution notoire du processus de délimitation desdites frontières. Toutefois, en dépit des nombreuses rencontres, les Commissions techniques Mixtes ne sont pas parvenues à la signature de Traités bilatéraux. Les activités menées sont les suivantes :

- tenue de la réunion de la commission d'abornement Mali-Burkina pour la densification et le recensement des localités et équipements affectés par le bornage de la frontière ;
- recherche documentaire complémentaire au Sénégal et en France pour la délimitation de la frontière Mali-Guinée ;
- tenue de la 4ème session de la commission technique mixte paritaire de matérialisation de la frontière Mali-Niger ;
- tenue de la rencontre tripartite Mali-Burkina-Niger pour l'élaboration des budgets de la densification des bornes de la frontière Mali-Burkina et Burkina –Niger ;
- tenue d'une rencontre de la commission technique mixte de matérialisation de la frontière Mali-Guinée à Conakry ;
- tenue à l'interne de la rencontre des experts pour l'élaboration d'une proposition de tracé de la frontière Mali-Guinée ;
- reconnaissance à l'interne de la ligne frontière Mali-Guinée.

### **1.2.3. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

Depuis janvier 2017, la mise en œuvre de la Politique nationale du travail a été dominée par les activités ci-après :

- élaboration de politiques et programmes, et de la législation et réglementation y afférente ;
- renforcement du dialogue social ;
- la protection des travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail ;
- élaboration des rapports au titre de l'article 22 de constitution de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les conventions internationales ratifiées ;
- participation à plusieurs rencontres internationales.

La réalisation de ces activités conformément aux objectifs spécifiques de la Politique Nationale du Travail se décline comme suit :

#### **Objectif spécifique n°1 : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent**

- mise en place du Comité de pilotage du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD-2016-2018).
- formation des membres du Comité de Pilotage sur le rôle et les missions dudit Comité en août 2017 ;
- élaboration du nouveau Code du Travail, promulgué le 12 juin 2017 (LOI N°2017-021 DU 12 JUIN 2017 portant modification de certaines dispositions de la loi n°92-020 du 23 septembre 1992 portant code du Travail en République du Mali) ;
- participation à la 3<sup>e</sup> réunion du Groupe de Travail Tripartite du Mécanisme d'Examen des Normes, tenue à Genève du 20 au 25 septembre 2017 ;
- participation à un atelier à Turin sur la transition de l'économie informelle (11 au 13 septembre 2017) ;
- formation en Inspection du Travail dans le cadre du « PROJET COTON AVEC TRAVAIL DECENT AU MALI » Porto Alegre (BRESIL) du 17 au 26 novembre 2017 .

#### **Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE) :**

En somme, sur 1 197 enfants retirés des pires formes de travail, 1917 enfants dont 617 garçons et 580 filles ont été réinsérés à travers des inscriptions l'école formelle ou non formelle.

### **Objectif spécifique n°2 : Promouvoir la santé et la sécurité au travail**

- poursuite des visites de contrôle des bureaux de placement payant et des entreprises de travail temporaire ;
- contrôle de la mise en place des comités d'hygiène et de sécurité au niveau des entreprises;
- élaboration d'un arrêté complétant la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans, adopté le 30 décembre 2017 ;
- formation des Inspecteurs du Travail sur la santé et sécurité au travail en août 2017;
- participation au séminaire régional tripartite sur les systèmes de recueil et d'analyse des données relatives à l'inspection du travail, à la santé et sécurité au travail à Alger les 19 et 20 septembre 2017 ;
- retrait de 1 731 enfants des pires formes de travail des enfants dont 913 filles en 2017 ;
- réinsertion de 1 731 enfants dont 913 filles, soit un taux de réinsertion totale de 100%.

### **Objectif spécifique n°3 : Promouvoir l'égalité au travail**

- élaboration du nouveau Code du Travail, promulgué le 12 juin 2017 (LOI N°2017-021 DU 12 JUIN 2017 portant modification de certaines dispositions de la loi n°92-020 du 23 septembre 1992 portant code du Travail en République du Mali).

### **Objectif spécifique n°4 : Promouvoir le dialogue social**

#### **➤ Relecture des conventions collectives et des accords d'établissements :**

La DNT a poursuivi, avec les partenaires sociaux, l'exécution du programme de révision des conventions collectives de travail. Les travaux ont porté sur la convention collective des Chauffeurs et la convention collective des industries hôtelières qui sont toujours en discussion entre les parties.

Quant aux accords d'établissement, la DNT a examiné avant d'envoyer au Ministre en charge du Travail pour visa plusieurs projets d'accords d'établissement émanant des organismes ci-après :

- Banque pour le Développement du Mali (BDM SA);
- Société Goukoto Mining Services (GMS);
- Institut d'Economie Rurale (IER);
- Société Manutention Africaine;
- Société « Diamond Cement Mali (DCM) »;
- Agence de Développement Régional de Gao (ADR Gao);
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali (BICIM);
- Agence de Gestion du Marché Central à Poisson de Bamako (AGMCPB);
- Institut National de la Statistique (INSTAT);
- Laboratoire National des Eaux (LNE);
- Organisation Non-Gouvernementale Internationale Mines Advisory Group (MAG);
- ONG Netherlands Development Organisation;
- Association PIYELI;
- Agence de Promotion Touristique du Mali (APTM).

#### **➤ Gestion des conflits collectifs :**

La Direction Nationale du Travail et ses services techniques ont eu à connaître plusieurs conflits collectifs de travail, soit 43 conflits collectifs gérés en 2017.

Les efforts du gouvernement dans le cadre de la préservation et la consolidation de la paix sociale ont permis de lever 20 mots d'ordre de grève sur 36 préavis déposés. Cependant, 16 mots d'ordre de grève ont été observés.

Sur 79 accords conclus par l'Etat avec les centrales syndicales (UNTM = 26 ; CSTM = 23 ; CDTM = 30), 41 ont été exécutés (UNTM = 19 ; CSTM = 13 ; CDTM = 9). Eu égard à la situation économique du pays, le gouvernement et les partenaires sociaux n'ont pas eu un consensus

autour des autres accords. Le gouvernement a fait des propositions soutenables par le budget d'Etat qui ont été rejetées par les syndicats.

Certains de ces conflits ont fait l'objet d'un règlement amiable. Faute d'accord, d'autres ont abouti à des grèves, et les dossiers transmis au Conseil d'arbitrage comme celui de la Section Nationale des Mines et de l'Industrie (SECNAMI) et du SYNACOR (Conducteurs Routiers Privés).

#### 1.2.4. POLITIQUE DE LA SECURITE INTERIEURE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- traitement des dossiers relatifs à des actes d'administration et de gestion du personnel de la Police Nationale et de la Protection Civile ;
- application des décrets fixant le taux mensuel de la prime spéciale de risque, le taux des primes et indemnités allouées et les avantages ;
- renforcement des capacités du personnel par la formation ;
- élaboration des projets de décrets, de la Cartographie des Risques et du Plan d'Audit de la Direction des Ressources Humaines.

**Tableau 1: Nombre d'arrestations, de crimes et de délits constatés par légions et Service d'Investigation Judiciaire**

Unités Gendarmerie	Arrestations	Crimes	Délits
Légion Kayes	1030	303	727
Légion Bamako	1451	326	1112
Légion Koulikoro	821	224	597
Légion Sikasso	483	132	351
Légion Ségou	563	115	500
Légion Mopti	363	113	205
Légion Tombouctou	121	70	51
Légion Gao	97	59	49
GRM-SIJ	142	27	109
<b>Total</b>	<b>5071</b>	<b>1369</b>	<b>3701</b>

**Tableau 2: Bilan des Patrouilles effectuées par légions et GURM en termes de coût**

Unités Gendarmerie	Nombre de Patrouille	Véhicules contrôlés	Engins à Deux roues saisis	Personnes interpellées
Légion Kayes	636	0	143	1 637
Légion Bamako	327	0	0	234
Légion Koulikoro	1093	1 490	29	1 689
Légion Sikasso	961	961	41	96
Légion Ségou	222	2 618	72	72
Légion Mopti	614	614	47	306
Légion Tombouctou	208	108	5	17
Légion Gao	537	93	428	26
GRM-GURM	21	15 169	3	0
<b>Total</b>	<b>4 619</b>	<b>21 053</b>	<b>768</b>	<b>4 077</b>

**Tableau 3 : Bilan des patrouilles effectuées par la police nationale en 2017**

Directions Régionales	Patrouilles effectuées	Effectifs déployés	Renforts	Hommes interpellés	Femmes interpellées	Repris de justice	Etrangers	Personnes déférées	Engins à 04 roues	Engins à 02 roues
<b>Bamako</b>	7212	21171	3441	6121	2782	1	288	161	89	5325
<b>Kayes</b>	1445	7074	11	718	154	34	0	56	91	1093
<b>Koulikoro</b>	1560	6173	385	456	93	0	0	32	43	589
<b>Sikasso</b>	1238	4510	22	1037	371	0	0	8	37	1175
<b>Ségou</b>	1099	4717	111	838	155	5	4	81	124	1119
<b>Mopti</b>	614	4787	6391	247	94	22	0	11	14	172
<b>Tombouctou</b>	236	1448	2880	0	0	0	0	27	2	0
<b>Gao</b>	1344	1680	2592	0	0	0	0	10	0	18
<b>Total</b>	<b>14748</b>	<b>51560</b>	<b>15833</b>	<b>9417</b>	<b>3649</b>	<b>62</b>	<b>292</b>	<b>386</b>	<b>400</b>	<b>9491</b>

Durant l'année 2017, l'Office Central des Stupéfiants a bénéficié de 23 sessions de formation entre autres:

- formation sur la sécurisation des installations vitales (éléments de l'Antenne de Gao);
- formation sur la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants dans le cadre de l'opérationnalisation de la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) du G5-Sahel ;
- formation sur l'utilisation de mallettes de détection des drogues de l'ONUDC (08 éléments);
- formation sur la gestion de cas de criminalité grave et organisé des frontières (05 éléments);
- formation préparatoire à l'opération "Ailes Africaines IV" (Chef de la CAAT/A.OCS de l'Aéroport);
- formation sur la criminalité pharmaceutique (02 éléments);
- formation sur les migrations illégales, organisée par la MINUSMA (02 éléments) ;
- formation sur la collecte, l'analyse et le partage de renseignements organisé par l'ONUDC à Bamako en faveur des officiers maliens engagés dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé (03 officiers) ;
- formation sur l'analyse des téléphones portables sur les enquêtes judiciaires ;
- formation sur le leadership et le management organisée par la DRH/MSPC à Bamako : (04 cadres).

**Tableau 4 : Les saisies effectuees par l'OCS**

ANTENNES	CANNABIS (Kg)	HEROÏNE (Kg)	HASCHISCH(Kg)	COCAÏNE (Kg)	CRACK (Kg)	OFF (Kg)
RIVE GAUCHE	1241,692	0	0	0	0	0
RIVE DROITE	70,01	0	0	0,12	0,856	0,782
CAAT	0	10,5 <sup>1</sup>	0	5,06	0	0
KAYES	373,84	0	0	0	0	0
KOULIKORO	112,196	0	1,6	0	0	0
SIKASSO	655,948	0	16	0	0	0
SEGOU	48,795	0	0	0	0	0
MOPTI	32,544	0	0	0	0	0
TOMBOUCTOU	0,25	0	0	0	0	0
GAO	162	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2697,275</b>	<b>10,5</b>	<b>20,6</b>	<b>5,18</b>	<b>0,856</b>	<b>0,782</b>

**Tableau 5 : Les saisies effectuees par la gendarmerie**

QUANTITES	PRODUITS	
	CANNABIS	TRAMADOL
	68 kg	3 cartons
	12 kg	6 plaquettes
	100 grammes	1,200 Kg
	4,2 Kg	-

**Tableau 6 : Les saisies effectuees par la douane**

LOCALITES	PRODUITS SAISIS			
	CANNABIS (Kg)	KHAT (Kg)	TRAMA DOL (Kg)	HEROÏNE
BENEMA	80	0	0	0
SAN	14	0	0	0
BOUGOULA	14	0	0	0
HEREMAKONO	13	0	0	0
KITA	3,096	0	0	0
	11,92	0	0	0
	11,9	0	0	0
	16	0	0	0
	4	0	0	0
KOURY	0	0	7,152	0
N'GOLONINA	0	0	0	0
SANANKORO	4	0	0	0
FANA	17	0	0	0
SIKASSO	11,7	0	0	0
SORIBOUGOU	1,5	0	0	0
BARAMBA	135	0	0	0
FINGOUANA	12	0	0	0

<sup>1</sup> Cette saisie d'héroïne est faite conjointement avec la Douane.

LOCALITES	PRODUITS SAISIS			
	CANNABIS (Kg)	KHAT (Kg)	TRAMA DOL (Kg)	HEROÏNE
BAMAKO	0	90	0	0
AEROPORT INTERNATIONAL BKO-SENOU	0	94,2	0	10,5 <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>369,116</b>	<b>184,2</b>	<b>7,152</b>	<b>10,5</b>

**Tableau 7 : Saisies effectuées par la police Nationale**

Produits	QUANTITES (Kg)
CANNABIS	3982,098
COCAÏNE	2,76
HEROÏNE	0,98
METHAMPHETAMINE	0,268
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	1595,8
<b>TOTAL</b>	

**Tableau 8 : Nombre de mission d'escortes sur les axes RN et patrouilles mixtes urbaines et sécurisation des frontières par la Garde National en 2017**

unités	Escortes	Patrouilles
<b>Kayes</b>	586	616
<b>Koulikoro</b>	436	403
<b>Sikasso</b>	1613	1001
<b>Ségou</b>	518	428
<b>Mopti</b>	924	975
<b>Tombouctou</b>	366	561
<b>Gao</b>	2571	4083
<b>Kidal</b>	ND	ND
<b>Groupement de Maintien D'Ordre</b>	590	1090
<b>Groupement Territoriale du District de Bamako</b>	4050	0
<b>Groupement d'Intervention</b>	2583	0
<b>FORSAT</b>	0	10
<b>Total</b>	<b>14237</b>	<b>9167</b>

<sup>2</sup> Cette saisie d'héroïne est faite conjointement avec l'OCS.

**Tableau 9: Nombre de saisies lors des patrouilles mixtes urbaines et sécurisation des frontières par la Garde Nationale en 2017.**

Unités	Saisies engins		Saisies armes	
	A deux roues	A quatre roues	De guerre	artisanale
Kayes	10	2	5	0
Koulikoro	90	10	0	0
Sikasso	20	16	8	0
Ségou	20	4	12	0
Mopti	35	8	150	0
Tombouctou	3	4	200	6
Gao	43	4	195	12
Kidal	ND	ND	ND	ND
Groupement de Maintien D'Ordre	200	28	2	0
Groupement Territoriale du District de Bamako	40	4	0	0
Groupement d'Intervention	20	2	20	0
FORSAT	2	0	1	0
<b>Total</b>	<b>483</b>	<b>82</b>	<b>593</b>	<b>18</b>

**Tableau 10 : Bilan de patrouilles et escortes effectuées par les unités de la Garde Nationale courant 2017**

Groupement régionaux (GR)	Patrouilles le long frontières	Patrouilles le long des axes routiers	Escorte de matériels	Escorte d véhicules inter urbains	Escorte de fonds	Nombre de patrouilles urbaines
1 <sup>er</sup> GR Kayes	319	191	99	271	216	106
2 <sup>e</sup> GR Koulikoro	204	138	87	62	287	61
3 <sup>e</sup> GR Sikasso	179	498	322	698	593	306
4 <sup>e</sup> GR Ségou	117	213	107	212	199	98
5 <sup>e</sup> GR Mopti	391	277	369	307	248	307
6 <sup>e</sup> GR Tombouctou	200	150	104	105	157	211
7 <sup>e</sup> GR Gao	1793	1397	978	1021	572	893
Groupement de Maintien D'Ordre	0	79	279	0	311	1011
Groupement d'Intervention	398	647	422	77	97	222
Groupement Territoriale du District de Bamako	0	0	109	70	3776	318
FORSAT	10	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3611</b>	<b>3590</b>	<b>2876</b>	<b>2823</b>	<b>6456</b>	<b>3533</b>

### 1.2.5. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (PN-GAR)

La gestion axée sur les résultats (GAR) constitue le fil conducteur du nouveau programme de réforme de l'administration publique -PDI-2ème génération -. En ce sens, il est apparu nécessaire de préparer les cadres de l'administration à ce nouveau système de management public à travers des formations.

- élaboration d'un Plan de formation en GAR assorti d'un guide méthodologique ;
- formation des cadres sur le modèle de management public ;

- formation en budgétisation axée sur les résultats à l'attention des services d'appui aux responsables de programme, à savoir les DFM, les CPS et les DRH ;
- introduction d'un module sur la GAR dans la formation commune de base des fonctionnaires stagiaires ;
- élaboration d'un projet de décret fixant les modalités d'appel à candidature pour la désignation aux emplois de directeurs de projets et programmes organisés sous forme de services rattachés, de directeurs des établissements publics et de directeurs des sociétés d'Etat et son introduction dans le processus d'adoption;
- finalisation du projet de code de déontologie de l'agent de l'administration publique et son introduction dans le circuit d'adoption.

### **1.2.6. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE**

Le Gouvernement a adopté une Politique Nationale de Transparence (PNT) en janvier 2015. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique publique, plusieurs activités ont été menées :

- relecture de la loi N°98-012 relative aux relations entre l'Administration publique et les usagers des services publics en vue d'y intégrer les principes de transparence.
- création d'un organe indépendant chargé de la transparence ;
- mise en place d'un système d'information sur la transparence au Mali (SITMA).

### **1.2.7. STRATEGIE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE**

La DGAT ne dispose pas de politique. Le budget-programme du MATD comporte trois programmes, dont le premier est un programme d'appui intitulé Administration générale et contrôle, le second un programme spécifique à l'administration du territoire et le troisième concerne la Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière qui sera traité dans la Politique Nationale des Frontières.

- production et diffusion du rapport de la 6<sup>ème</sup> Revue Sectorielle du secteur ;
- production et diffusion du rapport de la 17<sup>ème</sup> Revue des Projets et Programmes du secteur ;
- production et diffusion de l'annuaire statistique 2016 du secteur ;
- opérationnalisation du logiciel de gestion des Projets et Programmes du secteur ;
- adoption de l'Arrêté-Interministériel du Comité de Coordination de la CPS du Secteur « Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité » ;
- introduction du projet de décret portant révision du Cadre Organique de la CPS ;
- élaboration des projets de Loi et Décret portant Statut du Corps préfectoral ;
- établissement des contrats de travail des agents retenus dans le cadre d'enrôlement des nouveaux majeurs ;
- examen des cadres organiques de certains services centraux et des circonscriptions administratives ;
- élaboration d'un projet de cadre organique pour la DRH-SAG ;
- élaboration d'un projet de plan quinquennal de recrutement de personne ; la formation de certains cadres de la DRH et de la DGAT à la technique d'élaboration des fiches de poste.

#### **Objectif n°1 : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques**

- élaboration de la Loi n 049 du 08 septembre 2017 relative aux fondations;
- suivi de la création des partis politiques, à ce jour, il existe cent- quatre vingt-huit (188) partis politiques, dont deux ont été créés en 2017 à savoir le Mouvement Citoyen pour l'Alternance, le travail et la transparence « MC –ATT », le Mouvement Mali Emergent « M E »;
- suivi des associations (il existe vingt- deux mille sept cent quatre vingt huit associations au Mali dont mille quatre cent cinquante-huit sont signataires d'accord-cadre avec l'Etat).

#### **Renforcement des institutions administratives :**

- accompagnement des populations sur les plans humanitaire, alimentaire, sanitaire;
- suivi du Plan de retour de l'administration dans les Régions de Tombouctou, Gao, Kidal et une partie des Régions de Ségou et de Mopti ;
- poursuite des opérations de pérennisation du RAVEC et d'enrôlement spécial des nouveaux majeurs ;
- onstruction des bureaux et logements de Préfet de Cercle et des Sous- Préfets à Kita (Kéniéba, Sirakorola, Koussané, Béléko, Dialafara et Faragouaran cercle) ;
- réhabilitation de Pied-à-terre et construction de murs de clôture à Bafoulabè, Kéniéba, Banamba, Baraouéli, Kadiolo, Koutiala, Maou et Kéléya.

### **Objectif n°2 : Renforcer et Améliorer le Système Electoral**

- organisation d'une élection partielle à Mopti, le 23 janvier 2017 ;
- tenue des réunions du cadre de concertation avec la classe politique, en vue d'une amélioration constante de l'organisation des élections ;
- révision annuelle de listes électorales 2017 ;
- élaboration de la Loi portant état de siège et état d'urgence ;
- élaboration du décret déterminant les modalités de déroulement des opérations de vote, de dépouillement et de centralisation des résultats en cas de couplage de scrutins à l'occasion de l'élection des conseillers des collectivités territoriales ;
- relecture du code des collectivités territoriales pour prendre en compte la problématique de l'élection au suffrage universel direct des conseillers de cercle.

### **Objectif n°3 : Adapter et Renforcer le système de l'état civil.**

Le système de l'état civil a été renforcé à travers la fonctionnalité des centres d'état civil, la formation des acteurs, la poursuite de la distribution des cartes NINA. Cependant, l'enregistrement des naissances dans les centres d'état civil a connu une régression en raison de l'insécurité.

- formation des formateurs à l'état civil dans les Régions de Kayes – Sikasso – Ségou – Mopti et le District de Bamako;
- formation des acteurs à l'état civil des Régions de Kayes – Sikasso – Ségou – Mopti et le District de Bamako : **30** Préfets ou Représentants, **189** Sous – Préfets, **1.819** Officiers d'état civil, **39** Greffiers en chef, **29** agents du service local de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, **5.837** agents de déclaration ont bénéficié de la formation à l'état civil ;
- approvisionnement en registres, livrets et divers imprimés de l'état civil de tous les centres d'état civil fonctionnels
- une stratégie nationale de l'état civil a fait l'objet d'élaboration ;
- accompagnement technique et financier du PNUD à travers le PAPPEM, les resultats

suivants ont été obtenus :

✓ enrôlement des nouvelles naissances .....	493 088
✓ collecte des données biométriques des nouveaux majeurs (jeunes de 15 ans)...	58 060
✓ enrôlement des personnes non encore recensées .....	299 463
✓ portraits de mauvaise qualité .....	480
✓ indéterminés de naissance.....	5 740
✓ indéterminés de résidence.....	150

**Tableau 11 : Approvisionnement en supports de collecte en 2017**

<b>LIBELLE</b>	<b>KAYES</b>	<b>KOULIKORO</b>	<b>SIKASSO</b>	<b>SEGOU</b>	<b>MOPTI</b>	<b>TOMBOUCTOU</b>	<b>GAO</b>	<b>KIDAL</b>	<b>BAMAKO</b>	<b>AMBASSADE</b>	<b>TOTAL</b>
Registre d'acte de naissance	942	1 039	4 164	818	4 222	180	200	17	850	240	12 672
Registre de déclaration de naissance	1 511	1 437	1 756	1 084	1 877	252	190	22	670	70	8 869
Registre d'acte de mariage	498	542	699	542	510	87	60	10	675	27	3 650
Registre de déclaration de mariage	138	137	191	145	152	38	21	5	212	4	1 043
Registre d'acte de décès	261	163	223	270	247	41	37	2	52	7	1 303
Registre de déclaration de décès	270	162	279	1 810	235	59	42	2	50	4	2 913
Extrait d'acte de naissance	315 000	404 500	472 450	357 000	361 000	58 200	58 000	4 500	445 000	10 000	2 485 650
Copie littérale d'acte de naissance	37 000	25 170	16 810	16 250	11 000	2 300	3 500	50	26 000	500	138 580
Extrait d'acte de mariage	85 100	99 600	130 500	84 000	84 500	14 000	14 500	1 500	74 500	500	588 700
Copie littérale d'acte de mariage	23 200	20 400	8 490	11 400	9 250	2 300	2 500	50	27 500	500	105 590
Extrait d'acte de décès	85 370	39 700	64 500	37 500	53 600	8 500	8 800	500	32 000	500	330 970
Copie littérale d'acte de décès	21 450	4 900	13 250	3 600	4 400	1 600	1 500	20	4 000	500	55 220
Livret d'état civil	3 804	4 557	6 365	4 747	4 890	705	270	20	6 060	510	31 928
Acte de reconnaissance	5 190	550	940	1 210	3 120	200	100		1 500		12 810
Avis de mention	2 870	2 210	990	1 760	3 160	450	1 600		100	500	13 640
Publication de mariage	14 710	15 070	12 070	12 100	16 220	1 600	1 600	100	14 100	500	88 070
Certificat d'opposition	4 750	5 920	3 630	8 140	8 170	1 150	1 600	50	5 000	500	38 910
Certificat de non opposition	7 950	6 650	3 730	7 090	8 720	1 150	1 600	50	5 000	500	42 440

Source : Rapport annuel 2017/DNEC

### 1.2.8. STRATEGIE DE LA FONCTION PUBLIQUE

La DNFP ne dispose pas de politique. Le budget-programme du MTFP comporte quatre programmes, dont le premier Administration Générale, le second un programme spécifique Amélioration de la gestion Administrative des agents de l'Etat, le troisième concerne l'Amélioration du cadre législatif du Travail qui sera traité dans la Politique Nationale du Travail et le quatrième Reformes Administratives et Institutionnelles.

#### **L'objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat**

- élaboration des projets d'arrêté d'avancement de catégorie des fonctionnaires en activité ayant terminé leur cycle de formation;
- édition de la lettre d'avertissement de départ à la retraite des agents ayant atteints la limite d'âge au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- établissement des états de service des Fonctionnaires admis à la retraite pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- centralisation et traitement des documents de notation des Fonctionnaires pour les avancements d'échelon et de grade pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- publication des arrêtés portant avancement d'échelon et de grade au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- titularisation des fonctionnaires stagiaires pour les mouvements du 1<sup>er</sup> octobre 2017 et 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- reclassement des agents non fonctionnaires de l'Etat ;
- poursuite du processus d'intégration des contractuels de l'Etat ;
- réalisation par le comité genre 3 activités sur 5 prévues.

#### **L'objectif 2 : Satisfaire les besoins de recrutement et de formation des départements en tenant compte des contraintes budgétaires**

Les réalisations du centre ont porté principalement sur :

- l'organisation des concours directs de recrutement dans la fonction publique d'Etat sur l'exercice budgétaire 2017 de 814 nouveaux fonctionnaires dont :
  - 331 pour le compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
  - 195 pour le compte du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.
  - 288 pour le compte des autres départements ministériels;
- l'organisation des concours professionnels d'avancement de catégorie.

Les concours directs de recrutement ont concerné les catégories (A, B2, B1 et C) de la Fonction Publique d'Etat et les cadres de l'Administration: Santé, Agriculture et Génie Rural, Eaux et Forêts, Elevage, Industrie et Mines, Action Sociale, Arts et Culture, Services Economiques, Administration Générale, Informatique, Information et Audiovisuel, Affaires Etrangères, Statistique.

#### **L'objectif 3 : Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible**

Le système d'information nationale sur les ressources humaines de l'Etat a été mis à jour à 85%. Ce résultat est atteint grâce aux données collectées à la suite du contrôle physique et des actes d'affectation transmis par les Directions des Ressources Humaines.

Les actions de communication ont été exécutées à 95%.

Le Programme a procédé à une amélioration des procédures ayant permis de dépasser les prévisions (simplification des procédures, communications sur internet).

#### **L'objectif 4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique**

La Fonction publique de l'Etat compte 12 083 femmes dont 2 643 femmes de la catégorie A soit environ 22%.

## **1.2.9. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES (SNRRC)**

### **1.2.10. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL**

- élaboration d'un plan annuel de travail (PTA) au titre de 2017 ;
- réalisation d'une étude sur la sous-représentation des femmes dans les emplois et les postes de responsabilités de l'administration publique ;
- réalisation d'une étude sur la refonte du système d'évaluation des agents de l'administration ainsi que le renouvellement du système de gestion des cadres organiques ;
- réalisation d'une étude sur les responsabilités des DFM et des DRH en appui aux gestionnaires de programmes ;
- développement d'un programme de certification des gestionnaires de programme ;
- organisation des ateliers de sensibilisation/plaidoyer à l'attention de l'ensemble des services centraux au-delà des secteurs de concentration.
- élaboration des textes formalisant les organes de pilotage du programme, matérialisée par le décret n°2017-0803/PM-RM du 21 septembre 2017 fixant le cadre institutionnel de pilotage du programme de développement institutionnel 2ème génération ;
- tenue de la première réunion du Comité de pilotage stratégique de la réforme de l'Etat (CPSRE) ;
- élaboration du tableau de bord de suivi de la réforme de l'Etat ;
- élaboration et édition du manuel de suivi-évaluation de la réforme de l'Etat ;
- élaboration et validation de la stratégie et du plan de communication du CDI et du programme.

### **1.2.11. STRATEGIE DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

#### **Programme 1 : Administration Générale**

##### **Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation :**

Les actions menées sont :

- tenue de 162 rencontres thématiques sur les questions de réconciliation ;
- élaboration de 03 textes règlementaires et 03 documents de référence dans le cadre de la réconciliation nationale ;
- mise en œuvre de 03 partenariats stratégiques qui ont contribué à l'apaisement du climat social, la reconstitution du cheptel et à l'opérationnalisation des équipes régionales d'appui à la réconciliation.

##### **Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;**

- 16 structures du département sont opérationnelles dont 05 au niveau national et 11 au niveau régional.

##### **Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.**

La gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département a été assurée de manière satisfaisante à travers :

- l'exécution de 99% des crédits budgétaires ;
- la satisfaction des besoins en personnel à hauteur de 67 %.

#### **Programme 2 : renforcement du processus de dialogue et de réconciliation nationale**

##### **Objectif 1: Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités :**

- réalisation d'une étude sur la cartographie des violations graves de Droits de l'homme ;
- réalisation de l'étude sur les Causes profondes de la Crise ;
- réalisation de l'étude sur la promotion des valeurs démocratiques de citoyenneté et de diversité au Mali ;
- enregistrement de 7676 dépositions relatives à des cas de violations graves de droit de l'homme ;
- traitement de 433 cas de violations de droit de l'homme.

**Objectif 2. Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.**

- réalisation de quatre (4) missions de sensibilisations couvrant chacune 03 cercles par région.

**Objectif 3 : Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.**

### 1.2.12. STRATEGIE DES AFFAIRES RELIGIEUSES E CULTTE

#### Programme 1 : Administration Générale

**Objectif n°1 :** Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement

- organisation des réunions élargies de coordination du département ;
- exécution des activités discutées dans le cadre du Programme de Travail Gouvernemental.

**Objectif n°2 :** Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.

- acquisitions de matériel ;
- productions des situations trimestrielles (C.A).

**Objectif n°3:** disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département

- mise à jour du site, l'informatisation

Disponibilité d'un site web à la Maison du Hadj.

- organisation du pèlerinage musulman et chrétien ;
- appui aux célébrations des fêtes religieuses.

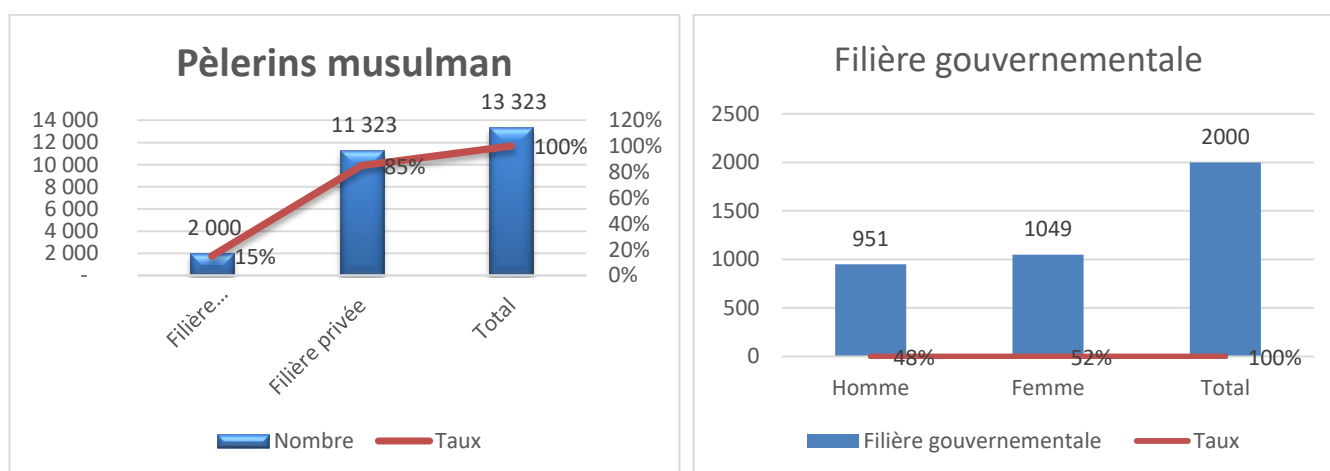
#### PROGRAMME II : RELIGION ET CULTTE

**Objectif n°1** Faciliter le bon accomplissement du culte

Le bon accomplissement du Culte a été facilité à travers :

- formations hebdomadaires et générales des pèlerins
- accomplissement des formalités administratives du pèlerinage
- encadrement des pèlerins au lieu saints de l'islam
- réhabilitation des lieux de culte.

**Graphique 1 :** Religion et Cultte



Source : Maison du Hadj

**Objectif n°2** : Renforcer le dialogue inter et intra religieux

- organisation de campagne d'information et de sensibilisation,
- rencontre de la Commission d'observation du croissant lunaire

**Objectif n°3** : Encadrer le verbe et l'action religieux

- formation des acteurs religieux (imams au Maroc).

## **1.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS**

### **1.3.1. POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION**

Un grand nombre d'acteurs appuie la politique de décentralisation. Voici une liste non exhaustive des partenaires techniques et financiers du secteur :

- **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** à travers le Projet décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable et le Projet d'appui aux autorités intérimaires (Taoudénit et Ménaka) ;
- **Agence française de développement (AFD)** à travers le Projet d'appui à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali (AMAPAR), le Projet Sécurité et Développement au Nord du Mali, Phase 2 (SDNM II) et le Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires Ruraux des Régions de Ségou et Tombouctou (PADER) ;
- **Coopération technique allemande (GIZ)** à travers le Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Réforme de l'Etat (PADRE) ;
- la **Coopération technique Belge (CTB)** à travers le projet d'Appui aux Investissements des Collectivités Territoriales (PAICT).
- **Union Européenne (UE)** à travers le Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PARADDER) ;
- **Coopération Suisse** ;
- **Coopération danoise** à travers le Programme d'appui à la Décentralisation (PAD) ;
- **MINUSMA** ;
- **ex-Fonds des Nations Unies pour l'Equipement (UNCDF)** ;
- **Banque Mondiale** à travers le Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM).

### **1.3.2. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES**

Le cadre partenarial de la Politique Nationale des frontières est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- coopération Allemande ;
- PFUA/GIZ ;
- EUCAP SAHEL ;
- PNUD ;
- OIM ;
- MINUSMA.

### **1.3.3. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

Pour la promotion du travail décent au Mali le gouvernement a signé avec le BIT le 14 Avril 2016 un Programme Pays de promotion du Travail Decent (PPTD) pour la période 2016-2018. Un Comité de pilotage a été mis en place en 2017.

BIT

### **1.3.4. POLITIQUE DE SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE**

- MINUSMA ;
- EDICAP SAHEL ;
- UE ;
- PNUD ;
- Copération française ;

- Coopération japonnaise ;
- ONUDC ;
- Turquie ;
- USAID

### **1.3.5. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)**

- Coopération Canadienne.

### **1.3.6. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE**

- Pays-Bas.

### **1.3.7. STRATEGIE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE**

Le cadre partenarial de l'Administration Territoriale est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- UNICEF;
- PNUD ;
- Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PARADDER);
- HCR;
- MINUSMA;
- United Nations Mine Action Service (UNMAS).

### **1.3.8. STRATEGIE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Cette politique a comme partenaire pour la mise en œuvre de ses activités l'Union européenne (UE) et la Coopération Canadienne le Pays-Bas.

### **1.3.9. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES**

### **1.3.10. PROGRAMME DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL**

Le cadre partenarial du Programme du développement institutionnel est la stratégie commune d'accompagnement pays (SCAP) couvrant la période 2016-2018 est un cadre partenarial précisant les principes et les modalités de la coopération au développement entre le Gouvernement du Mali et les partenaires techniques et financiers (PTFs). La SCAPII est conçue comme un cadre commun dans lequel les Partenaires Techniques et Financiers intervenant au Mali coordonnent leurs interventions, alignées sur les priorités nationales définies dans le CREDD et sur la base duquel ils mènent un dialogue soutenu avec le Gouvernement.

- UE ;
- Canada.
- Pays-Bas.

### **1.3.11. STRATEGIE DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

Le cadre partenarial dans le processus de la réconciliation nationale est constitué des Partenaires Techniques et Financiers ci-dessous:

- GIZ
- PNUD
- AEN (Aide de l'Eglise Norvegienne)
- HD (centre pour le Dialogue Humanitaire)
- MINUSMA
- UE
- COOPERATION SUISSE

### **1.3.12. STRATEGIE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTE**

Le département ne dispose pas de cadre partenarial formel ; toute fois pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent il est appuyé par le PNUD et la MINUSMA ;

- Maroc

## II. EVOLUTION DES INDICATEURS

### II.1. LES INDICATEURS PAR DEPARTEMENT

#### II.1.1. LES INDICATEURS DU MAT

Tableau 12: Les indicateurs du MAT

Programme N°1 : Administration Générale et Contrôle						
Objectif n°1 : Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives du Département.						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	65	95	95	100	95
1.2 Taux d'exécution du plan de travail du Gouvernement du département.	%	-	-	-	100	83,33
1.3 Taux des rapatriés volontaires vers leurs pays d'origine	%	1,44	18,62	10,73	100	47,31
Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2. 1 Taux de déconcentration du personnel	%	69,97	76,70	70,95	100	75,74
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipement des structures.	%	-	-	-	100	96,43
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	100	96,43

**Objectif n°3 Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées**

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme annuel de contrôle		39,44	27,80	26,67	100	98,14
3.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	-	-	-	100	63,63
<b>Objectif n°4 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de déconcentration des activités	%	15	60	70	100	80

**Programme N°2 : Administration du territoire**

**Objectif n°1 : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques**

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat (ASACE) fonctionnelles	%	45	7	0,10	55	33
1.2 Taux d'ASACE suivies et évaluées	%	85	35	39,59	87	40

**Objectif n°2 : Renforcer et Améliorer le Système Electoral**

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de scrutins validés	%	100	100	100	100	-
2.2 Taux de participation aux élections : -Taux de participation aux élections	%	-	9,02	81,06	50	-

communales -Taux moyen de participation aux élections partielles		-		52,84	-	-
		-		28,22	-	
<b>Objectif n°3 : Adapter et Renforcer le système de l'état civil.</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>3.1. Pourcentage centres d'état civil fonctionnels</b>						
Centres principaux : 703	%	100	90	88,76	100	91
Centres secondaires : 292	%	100	90	97,60	100	98
Centres de déclaration : 7837	%	82	80	98,72	91	99
<b>3.2. Pourcentage de personnes disposant d'un Identifiant Unique (NINA)</b>	%	96	97	96,32	98	82,67
<b>3.3. Taux d'enregistrement des Naissances</b>	%	90	87	99	98	68,75

<b>Programme N°3 : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière</b>						
<b>Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre autorités frontalières	%	69,23	77,77	58	100	74,29
<b>Objectif n°2 : Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations

2.1. Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	40	-	-	100	10
2.2 Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	40	87,50	20	100	50
2.3 Taux de réalisation des rencontres du Comité de pilotage et des Commissions Techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière	%	-	-	-	100	50
2.4 Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	%	-	33,33	-	100	0
2.5 Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage et des Commissions techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière	%	-	50	-	100	0
<b>Objectif n° 3 : Equiper et développer les zones frontalières</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements	%	33,33	86,36	0	100	69,05
<b>Objectif n°4 : Matérialiser les frontières</b>						
4.1 Taux de kilomètres bornés	%	33,33	0	0	100	0
4.2 Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de matérialisation des frontières	%	33,33	50	160	100	75
4.3 Taux de traités de délimitation ou de conventions conclus	%	0	100	0	100	0

Source : BP- 2017/MAT

## II.1.2. LES INDICATEURS DU MDFL

Tableau 13 : Les indicateurs du MDFL

Programme N° 1 : Administration Générale						
Objectif N°1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de réalisation des réunions de coordination élargie	%	65	95	95	100	100
1.2. Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental	%	65	95	-	100	89
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.3. Taux de production de documents statistiques et de planification	%	75	60	80	100	100
Objectif 2 :						
<i>Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources, matérielles et financières</i>						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du budget du département	%	-	99,69	93,46	100	96.58
2.2. Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipement des structures.	%	-	-	-	100	100
2.3. Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	47,08	100	58.80

<b>Programme N° 2 : Disposition d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales</b>						
<b>Objectif N°1 : Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales</b>						
<b>Indicateurs de résultats :</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Période</b>			<b>2017</b>	
		<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>
<b>1.1. Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT</b>	%	100	100	50	100	55
<b>1.2. Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT. <math>3/4*100 = 75\%</math></b>	%	100	100	-	100	75
<b>Objectif 2 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.</b>						
<b>Indicateurs de résultats :</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Période</b>			<b>2017</b>	
		<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>
<b>21. Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/ District</b>	%	-	100	100	100	100

<b>Indicateurs de résultats :</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Période</b>			<b>2017</b>	
		<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Réalisations</b>
<b>3.1. Pourcentage des élus formés</b>	%	18	38	2	35	18
<b>3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale</b>	%	-	-	-	5	57
<b>3.3. Pourcentage des agents formés en formation continue</b>	%	5	7	10	15	16

Source : BP- 2017/MDFL

### II.1.3. LES INDICATEURS DU MSPC

Tableau 14 : Les indicateurs Du MSPC

#### PROGRAMME N°1-10 : ADMINISTRATION GENERALE

<b>Objectif n° 1 : Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département</b>						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	prévision	Réalisation
<b>1.1</b> : Taux de réalisation des activités de coordination de suivi.	%	86,53	95	90	100	98
<b>1.2</b> : Taux de réalisation des missions d'inspection.	%	90	61,45	66,67	100	70
<b>Objectif n° 2 : Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département.</b>						
<b>2.1</b> : Taux d'exécution du budget annuel.	%	94,75	99,69	99,93	100	94,09
<b>2.2</b> : Taux de satisfaction des besoins en matériel spécifiques et opérationnels.	%	98	99,74	99,93	100	85
<b>2.3</b> : Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures.	%	80	99,44	99,69	100	97,32
<b>Objectif n° 3 : Assurer la gestion et le développement des ressources humaines</b>						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	prévision	réalisation
<b>3.1</b> : Taux de réalisation du programme de recrutement.	%	-	100	-	100	100

3.2 : Taux de réalisation des activités de formation.	%	95	95	100	100	100
---	---	----	----	-----	-----	-----

**PROGRAMME N°2 : ORDRE ET SECURITE**

<b>Objectif n° 1 : Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.</b>						
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	prévision	réalisation
1.1 : Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	55	81	45	100	81
1.2 : Taux de réalisation des activités de Police judiciaire.	%	-	-	99,96	100	89
<b>Objectif n° 2 : lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.</b>						
<b>INDICATEURS</b>	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	prévision	réalisation
2.1 : Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	77	100	100	100	100
2.2 : Taux de narcotrafiquants identifiés arrêtés	%	10	25	100	100	100

**PROGRAMME 3 : PREVENTION DES RISQUES ET CALAMITES ET ORGANISATION DES SECOURS.**

<b>Objectifs n° 1 : Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.</b>						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	prévision	réalisation
<b>1.1</b> : taux de réalisation des programmes de prévention.	%	-	85	92	100	95,00
<b>Objectifs n° 2 : Secours aux victimes.</b>						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	prévision	réalisation
<b>2.1</b> : Taux de secours sollicités réalisés.	%	-	20 000 secours réalisés	100	100	100
<b>2.2</b> : Taux de délai moyen d'intervention.	temps	10mn	10 mn	15 mn	10 mn	10 mn

Source : BP- 2017/MSPC

**II.1.4. LES INDICATEURS DU MTFP**

**Tableau 15: Les indicateurs du MTFP**

**PROGRAMME N° 1 : ADMINISTRATION GENERALE**

<b>L'Objectif 1 : Préserver et consolider la paix sociale.</b>						
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>1.1. Pourcentage des préavis gérés</b>	%	45	60	53	70	56
<b>1.2 Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales.</b>	%	-	-	-	70	52

<b>1.3 Taux d'exécution du programme d'activités Genre du département</b>	%	-	-	67	70	60
---	---	---	---	----	----	----

**L'Objectif 2 : Promouvoir le Dialogue Social**

Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social</b>	%	-	-	-	80	100
<b>2.2 Taux de représentativité des centrales syndicales aux élections professionnelles.</b>	%	-	-	-	90	0

**L'Objectif 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.**

Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'Etat.</b>		34	41	-	50	62
<b>3.2 Taux d'exécution du budget</b>	%	99	99,8	98	99	89
<b>3.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés</b>	%	-	-	83	90	91

**L'Objectif 4 : Renforcer les relations entre le Gouvernement et les autres Institutions**

Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>4.1. Taux d'exécution du programme d'activités de renforcement des Relations avec les Institutions</b>	%	-	66	60	70	60
<b>4.2. Pourcentage de projets de loi adoptés par l'Assemblée Nationale.</b>	%	76	80	53	85	53

**PROGRAMME N°2 : Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat.**

<b>L'objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat</b>						
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de mise en œuvre des recommandations issues du contrôle physique	%	-	99	100	85	95
1.2 Proportion des données harmonisées de fichier solde du Bureau Central de la Solde (BCS) et le fichier administratif de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel (DNFPP)	%	75	100	88	90	95

<b>L'objectif 2 : Satisfaire les besoins de recrutement et de formation des départements en tenant compte des contraintes budgétaires</b>						
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage d'agents recrutés conformément aux profils exigés par les cadres organiques des services publics et budgétairement autorisés	%	23	21	41,98	52	30
2.2. Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	45	50	70	80	36

<b>L'objectif 3 : Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible</b>						
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaine de l'Etat.	%	50	100	85	80	85

<b>3.2. Pourcentage d'actions de communication réalisées conformément au plan adopté interne au programme</b>	%	-	90	95	75	95
<b>L'objectif 4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique</b>						
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>4.1. Taux d'exécution du programme de recensement des handicapés dans la Fonction publique</b>	%	-	-	-	80	0
<b>4.2. Pourcentage de femmes (de la catégorie A) dans la Fonction publique répertoriées</b>	%	-	-	-	65	100

<b>PROGRAMME N°3 : Amélioration du cadre législatif du Travail</b>						
<b>Objectif 1 : Renforcer le dialogue social</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>1.1. Pourcentage des conflits de travail gérés</b>	%	100	85	66	67	77
<b>Moyens de vérification :</b> Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés -PV de conciliation et Rapport de non conciliation <b>Méthodologie :</b> (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100						
<b>1.2. : Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissements relus et adoptés</b>	%	0	33	86	55	64
<b>Moyens de vérification :</b> PV de négociation des conventions et notes techniques des accords d'établissements- Copies des conventions et accords signés <b>Méthodologie :</b> (Nombre de conventions et accords d'établissements relus et adoptés /nombre total de conventions et accords soumis) x 100						
<b>1.3. Taux de progression des usagers assistés et conseillés</b>	%	15	2	99	5	12
<b>Moyens de vérification :</b> Rapports annuels des DRT et de la DNT <b>Méthodologie :</b> [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N sur nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1)-1] X 100						
<b>Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail</b>						
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>2.1. Taux de progression des établissements contrôlés</b>	%	4	35	2	4	2
<b>Moyens de vérification :</b> Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail <b>Méthodologie :</b> [(Nombre d'entreprises contrôlées de l'année N / nombre d'entreprises contrôlées de l'année N-1)-1] x 100						
<b>2.2 Taux de progression des contrats de travail visés</b>	%	-	-	-	3	6
<b>Moyens de vérification :</b> Copies des contrats de travail visés, registres des contrats et fiches de rejet [(Nombre de contrat de travail visés de l'année N sur Nombre de contrat de travail visés de l'année N-1)-1] X 100						
<b>Objectif 3 : Rendre performant les services du travail</b>						
<b>54</b>						

## II.1.5. LES INDICATEURS DU MARC

**Tableau 16 : Les indicateurs du MARC**

PROGRAMME I : ADMINISTRATION GENERALE						
<b>Objectif n°1</b> : Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département</b>	%	-	100	50	100	<b>100</b>
Moyens de vérification : rapport d'activités, PV de réunions Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions tenues/ Nombre de réunions programmées) *100						
<b>1.2 Taux d'exécution du programme d'activité du département</b>	%	-	50	40	80	<b>100</b>
Moyen de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) *100						

<b>Objectif n°2</b> : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>2.1 Taux d'exécution du budget</b>	%	-	99	60,92	100	<b>99</b>
Moyens de vérification : rapport annuel de la DFM, Compte administratif Précisions méthodologiques : (total crédits liquidés/ total crédits notifiés) *100						
<b>2.2 Taux d'exécution des projets/programmes</b>	%	-	100	49,99	100	-

Moyen de vérification : Rapport d'évaluation Précisions méthodologiques : montant mobilisé/montant prévu *100						
<b>2.3 Taux de participation des partenaires islamiques au financement des activités religieuses</b>	%	-	40	50	60	-
Moyen de vérification : accords de financement/rapports PI Précisions méthodologiques : (Fonds mobilisé/Fonds à mobiliser)*100						

<b>Objectif n°3:</b> disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>3.1 Taux d'exécution du programmes de transparence/d'informatisation</b>	%	-	50	70	80	<b>50</b>
Moyens de vérification : documents de comptabilité matières, base de données Précisions méthodologiques : (nombre d'activités du programme réalisées/Nombre d'activité prévus)*100						
<b>3.2 Taux de satisfaction des usagers</b>	%	-	50	60	90	<b>50</b>
Moyens de vérification : sondage auprès des usagers Précisions méthodologiques : nombre d'usagers satisfaits/ nombre d'usagers sondés						

<b>1. PROGRAMME II : RELIGION ET CULTTE</b>						
<b>Objectif n°1</b> Faciliter le bon accomplissement du culte						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies</b>	%	-	-	60	90	<b>85</b>
Moyens de vérification : sondage auprès des pèlerins Précisions méthodologiques : (nombre de pèlerins satisfaits/nombre de pèlerins sondés)*100						

<b>1.2 Taux de réalisation du quota des pèlerins</b>	%		50	70	80	<b>96</b>
Moyens de vérification : registre d'inscription des pèlerins Précisions méthodologiques : (nombre de pèlerins inscrits/nombre de pèlerins à inscrire)*100						
<b>1.3 Taux d'exécution du programme d'appui aux centres/édifices religieux</b>	%		50	70	80	<b>80</b>
Moyens de vérification : rapports d'activités Précisions méthodologiques : nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées						
<b>1.4 Taux d'exécution du programme d'appui aux activités religieuses</b>	%		60	80	90	<b>90</b>
Moyens de vérification : rapports d'activités Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées)*100						

<b>Objectif n°2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux</b>						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux</b>	%	-	60	80	90	-
Moyens de vérification : rapports d'activités Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres tenues/nombre de rencontres programmées)*100						
<b>2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels</b>	%		40		50	<b>50</b>
Moyens de vérification : PV Précisions méthodologiques : (nombre de litiges réglés/nombre de litiges rapportés)*100						

<b>Objectif n°3 : Encadrer le verbe et l'action religieux</b>						
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>	<b>Unité</b>	<b>Périodes</b>			<b>Année 2017</b>	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>3.1 Taux d'exécution du programme de formation des acteurs religieux</b>	%	-	30	-	45	<b>45</b>
Moyens de vérification : rapport d'activité, certificat Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisés/nombre d'activités programmées) *100						
<b>3.2 Taux d'exécution du programme de sensibilisation et d'information sur la bonne compréhension de la religion</b>	%	-	40	50	60	50
Moyen de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : nombre d'activité réalisé/nombre d'activité programmées *100						
<b>3.3 Taux de couverture juridique des pratiques religieuses ou de culte</b>	%	-	50	70	80	<b>0</b>
Moyen de vérification : arrêté, circulaire de cadrage Précisions méthodologiques : (nombre de texte réglementaire fonctionnel/nombre de texte réglementaire) X 100						

Source : BP-2017 MARC

## II.1.6. LES INDICATEURS DU MRN

Tableau 17 : Les indicateurs du MRN

**PROGRAMME N°1 : ADMINISTRATION GENERALE**

**Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation.**

Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>1.1. Pourcentage des rencontres thématiques et des messages diffusés sur les questions de réconciliation</b>	%	15%	50	115	80	102
Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres thématiques tenues / le nombre total de rencontres thématiques prévues) x 100 = (162/158)100						
Moyen de vérification : Compte rendus de réunion, rapport annuel MRNCS						
<b>1.2. le Taux d'adoption des textes et les documents de références</b>	%	10	66	60	80	60
Précisions méthodologiques (nombre de textes adoptés /nombre prévu) x 100 = (6/10)100						
Moyen de vérification : Rapports d'activité						
<b>1.3 Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation</b>	%	15	75	80	80	60
Précisions méthodologiques (nombre de partenariat stratégique mis en œuvre / nombre total de partenariat stratégique conclu) x 100 = (3/5)100						
Moyen de vérification : Accords de partenariat/ MRN						

**Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale**

Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional</b>	%	---	0	50	50	76
Précisions méthodologiques : (nombre de structures créées et opérationnelles /nombre total prévu) x100 = (16/21) x100						
Moyen de vérification : Comptes rendu de réunions, procès-verbaux et textes de création						
<b>2.2 Taux de réalisation des programmes de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation</b>	%	---	75	60	70	60
Précisions méthodologiques : (nombre de programmes de formation mis en œuvre /nombre prévu) x100 6/10*100						
Moyen de vérification : rapport annuel MRN						

**Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.**

Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>3.1 Taux d'exécution du budget</b>	%	---	90	99,31	98	99
Précisions méthodologiques = (montant des mandats admis / montant des dotations budgétaires) x 100						
Moyen de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique						
<b>3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures</b>	%	---	50	82,29	80	67
Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100 120/178*100						
Moyen de vérification : fichier du personnel						
<b>3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipements des structures</b>	%	---	75	80	60	71
Précisions méthodologiques : (nombre de matériels acquis / des expressions de besoin en matériel) x 100 (5/7x100)						
Moyen de vérification : document de comptabilité matières						

**PROGRAMME N°2 : RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE DIALOGUE ET DE RECONCILIATION NATIONALE**

**Objectif 1: Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités**

Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>1.1. Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'Homme recensés (dont pourcentage de femmes).</b>	%	---	---	ND	50	0

Précisions méthodologiques : (nombre de cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés/nombre total de cas déclaré) X 100.

Moyens de vérification, Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions.

<b>1.2. Taux de plaintes recensées, déposées et traitées.</b>	%	---	---	ND	70	5,6
---	---	-----	-----	----	----	-----

Précisions méthodologiques : (nombre plaintes traités /nombre total de plaintes recensées) 100 433/7676 x 100

Moyens de vérification, rapports d'activités CVJR, procès-verbaux CVJR et actes administratifs.

**OBJECTIF 2. Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.**

Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>2.1 Taux de réalisation des missions de sensibilisation.</b>	%	---	88	94,11	100	57

Précisions méthodologiques : (nombre de missions réalisées/nombre de missions prévu) x100 4/7x100

Moyens de vérification. Rapports de missions CVJR, nombre des ordres de missions visées

<b>2.2 Taux de réalisation des programmes d'auditions.</b>	%	---	0	0	60	0
--	---	-----	---	---	----	---

Précisions méthodologiques : (nombre de d'auditions organisées/ d'auditions prévues) x100

Moyens de vérification. Rapports de mission, compte rendus et procès-verbaux/ CVJR

<b>2.3.3 Taux de mise en place de comités de veille.</b>	%	---	ND	0	50	0
--	---	-----	----	---	----	---

Précisions méthodologiques : (nombre de comité de veille mis en place/nombre de comité prévu) x 100

Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR

**Objectif 3 : Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.**

Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<b>3.1. Taux d'exécution des mesures de réparation :</b>	%					
- préjudices corporels ;		---	0	0	60	0
- préjudices matériels ;		---	0	0	60	0
- préjudices culturels.		---	0	0	60	0
Précisions méthodologiques : ( nombre de mesure réalisé /nombre de mesure recommandé) x100						
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						
<b>3.2 Taux de réalisation des initiatives de réconciliation.</b>	%	---	0	0	60	0
Précisions méthodologiques : (nombre d'initiative réalisé/nombre d'initiative prévu) x 100						
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						
<b>3.3 Taux de réparations de préjudices causé aux femmes.</b>	%	---	---	0	60	0
Précisions méthodologiques : (nombre de mesure réalisé /nombre de mesure recommandé) x 100						
Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						

### III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU SECTEUR

#### III.1. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU SECTEUR

A la date du 31/12/2017, le secteur « Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure » présente **22** projets/programmes.

Le coût global des **22 P/P** est évalué à **321 484** millions F CFA au **31/12/2017** avec un financement total acquis de **279 414** millions de FCFA à la même date. Ce financement se répartit en financement intérieur pour **59 718** millions de FCFA soit **21,37%** et en financement extérieur pour **219 696** millions FCFA soit **78,63%**.

Le cumul de décaissement au 31/12/2017 est égal à **236 076** millions FCFA dont **48 358** millions F CFA au titre du financement intérieur, soit **20,48%** et **187 718** millions F CFA au titre du financement extérieur soit **79,52%**.

Le taux global de décaissement est de **84,49 %** contre **85,77%** en 2016.

Le taux de décaissement est de **80,98%** pour le financement intérieur et **85,44%** pour le financement extérieur au 31/12/2017.

La situation est indiquée dans le tableau 2 ci-dessous.

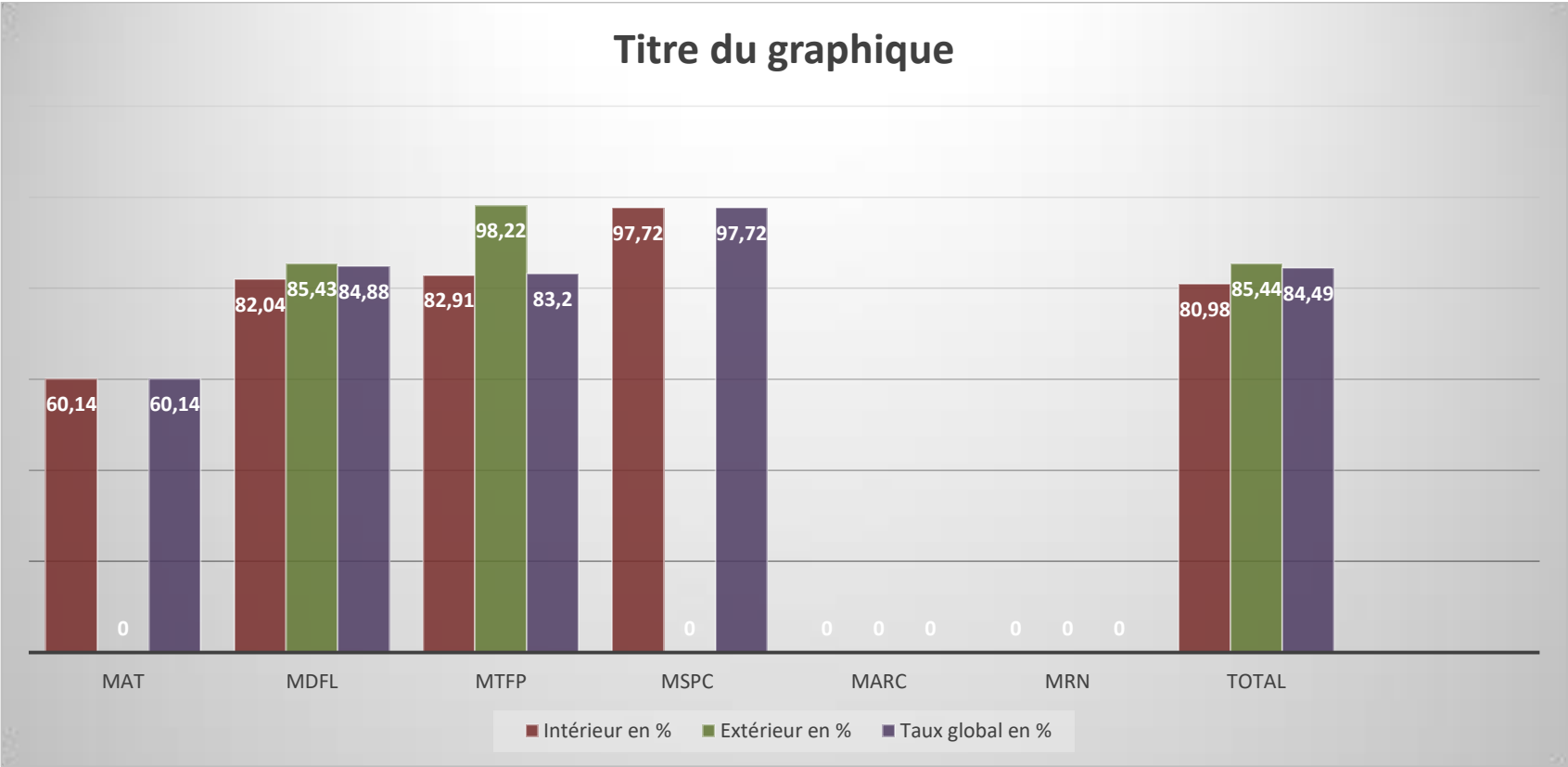
**Tableau 18: Exécution financière des P/P du secteur :**

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	MINISTERES	COUT	Financement Acquis			Cumul de décaissement au 31/12/2017			Taux de décaissement en %		
			Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Global
1	MAT	5 254	5 254	0	5 254	3 160	0	3 160	60,14	0	60,1
2	MDFL	265 848	42 837	219 527	262 364	35 142	187 552	222 694	82,04	85,4	84,9
3	MTFP	47 936	8 817	169	8 986	7 310	166	7 476,00	82,91	98,2	83,2
4	MSPC	2 810	2 810	0	2 810	2 746	0	2 746,00	97,72	0	97,7
5	MARC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	MRN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>321 484</b>	<b>59 718</b>	<b>219 696</b>	<b>279 414</b>	<b>48 358</b>	<b>187 718</b>	<b>236 076</b>	<b>80,98</b>	<b>85,4</b>	<b>84,5</b>

Source : loi des finances 2017, DNPD et Gestionnaires des P/P

Graphique 2 : Taux de décaissement en % des P/P du secteur



## III.2. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR DEPARTEMENT :

### III.2.1. Ministère de l'Administration Territoriale (MAT) :

Au 31/12/2017, le MAT compte trois (3) projets/programmes. Le coût total de ces projets/programmes est estimé à 5 254 millions F CFA soit 1,63 % du coût global du secteur. Le financement total acquis est de 5 254 millions F CFA soit 1,88% du financement global acquis du secteur. Le cumul de décaissement au 31/12/2017 est de 3 160 millions F CFA soit 1,34% du décaissement global du secteur. Le taux global de décaissement est de 60,14% en 2017 contre 85,65% en 2016.

Le projet Bornage des frontières Mali-Burkina-Mauritanie et le Projet Bornage et Développement Zones Frontalières ont été couplés

Le projet Renforcement Equipement Réseau Administratif de Commandement (RAC) a pris fin.

**Tableau 19: Etat d'exécution financière des P/P du MAT:**

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2017			Taux de décaissement			Observations	
					Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total		
<b>Projets en exécution</b>															
<b>Secteur Infrastructures</b>					<b>5 254</b>	<b>5 254</b>	<b>0</b>	<b>5 254</b>	<b>3 160</b>	<b>0</b>	<b>3 160</b>	<b>60,14</b>	<b>0</b>	<b>60,14</b>	
1	2929	Projet Réh.Infras. Collect.Territoriales	2016-2018	1 793	1 793	0	1 793	1 177	0	1 177	65,64	0	65,64		
2	2964	Prog. Const. et Réh. Pieds à Terre	2016-2018	2 861	2 861	0	2 861	1 685	0	1 685	58,9	0	58,9	source DFM	
3	3046	Bornage et Développement Zones Frontalières	2017-2018	600	600	0	600	298	0	298	49,67	0	49,67		
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>5 254</b>	<b>5 254</b>	<b>0</b>	<b>5 254</b>	<b>3 160</b>	<b>0</b>	<b>3 160</b>	<b>60,14</b>	<b>0</b>	<b>60,14</b>	

**Source :** loi des finances 2017, DNPd et Gestionnaires des P/

### **III.2.2. Ministère de la Décentralisation et de la Fiscalité Locale (MDFL) :**

Au 31/12/2017, le **MDFL** compte dix (**10**) projets/programmes. Le coût total de ces projets/programmes est estimé à **265 848** millions **F CFA** soit **82,60%** du coût global du secteur. Le financement total acquis est de **262 364** millions **F CFA** soit **93,90%** du financement global acquis du secteur. Le cumul de décaissement au 31/12/2017 est de **222 694** millions **F CFA** soit **94,33%** du décaissement global du secteur. Le taux global de décaissement est de **84,88%** en 2017 contre **85,65%** en 2016 (MATDRE).

Aussi nous avons trois (3) projets/programmes en exécution hors loi des finances qui ont fait leur apparition dans le portefeuille du ministère. Il s'agit de:

- ✓ Projet d'Assainissement et de Développement Urbain de Bamako (PDUB) ;
- ✓ Projet de Relance de l'Economie Locale et Appui aux Collectivités II (RELAC II) ;
- ✓ Appui aux Autorités intérimaires de Taoudénit et Ménaka (AAITM).

De façon détaillée, les **10** projets/programmes du MDFL se présentent dans le tableau **N°4** ci-dessous.

**Tableau 20: Etat d'exécution financière des P/P du MDFL:**

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2017			Taux de décaissement			Observations
					Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	
<b>Projets en exécution</b>														
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>6 560</b>	<b>0</b>	<b>1 534</b>	<b>1 534</b>	<b>0</b>	<b>1 244</b>	<b>1 244</b>	<b>0</b>	<b>81,09</b>	<b>81,09</b>	
1	NC	Projet de Relance de l'Economie Locale et Appui aux Collectivités II (RELAC II)	2016-2018	6 560	0	1534	1 534	0	1 244	1 244	0	81,09	81,09	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>259 289</b>	<b>42 837</b>	<b>217 994</b>	<b>260 831</b>	<b>35 142</b>	<b>186 308</b>	<b>221 450</b>	<b>82,04</b>	<b>85,46</b>	<b>84,9</b>	
2	NC	Projet Décent. et Gouvernance Locale inclusive et durable	2016-2019	1000,06	0	543	543	0	300	300	0	55,25	55,25	
3	847	Appui à la mise en place des communes (Etat/ANICT)	2001-2018	220 965	30 053	192 912	222 965	29 564	175 231	204 795	98,37	90,83	91,85	
4	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ Fonct° Pub Secu. Int.	2008-2018	786	786	0	786	592	0	592	75,32	0	75,32	
5	2127	Prog. appui décentralisation Koulikoro Phase 2	2011-2017	4 960	368	4592	4 960	280	3113	3 393	76,09	67,79	68,41	
6	2875	Contrat plan Etat-Régions	2015-2018	11 630	11 630	0	11 630	4 706	0	4 706	40,46	0	40,46	
7	NC	Projet d'Assainissement et de Déve. Urbain de Bko (PDUB)	2011-2019	13119	0	13119	13 119	0	2 277	2 277	0	17,36	17,36	
8	NC	Projet d'Appui aux Investissements des CT (PAICT)	2015-2019	4703	0	4703	4 703	0	3 935	3 935	0	83,67	83,67	
9		Appui aux Autorités intérimaires de Taoudénit et Ménaka (AAITM)	2017-2018	616	0	616	616	0	233	233	0	37,82	37,82	
10		Prog. d'Appui à la Réforme Adm., à la Décent. et au Dével. Economique Régional (PARADDER)	2012-2018	1510	0	1509	1 509	0	1219	1 219	0	80,78	80,78	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>265 848</b>	<b>42 837</b>	<b>219 527</b>	<b>262 364</b>	<b>35 142</b>	<b>187 552</b>	<b>222 694</b>	<b>82,04</b>	<b>85,43</b>	<b>84,88</b>	

**Source:** loi des finances 2017, DNPd et Gestionnaires des P/P

### III.2.3. Ministère du Travail, de la Fonction Publique (MTFP)

Au 31/12/2017, le **Ministère Travail et de Fonction Publique (MTFP)** compte quatre (4) projets/programmes. Le coût total de ces projets/programmes est estimé à **47 936** millions F CFA soit **14,89%** du coût global du secteur. Le financement total acquis est de **8 986** millions F CFA, soit **3,22%**. Le cumul de décaissement au 31/12/2017 est de **7 476** millions F CFA, soit **3,17%**. Le taux global de décaissement est de **83,20%** en 2017 contre **87,86%** en 2016.

Le nouveau Projet Construction bureau salle d'archive DNFPP a fait son apparition dans le portefeuille du secteur.

**Tableau 21: Etat d'exécution financière des P/P du MTFP :**

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2017			Taux de décaissement			Observations
					Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	
<b>Projets en exécution</b>														
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>2 662</b>	<b>2 662</b>	<b>0</b>	<b>2 662</b>	<b>1 990</b>	<b>0</b>	<b>1 990</b>	<b>74,76</b>	<b>0</b>	<b>74,76</b>	
1	2870	Const./Equip. Annexes MTFPRE	2009-2018	2 372	2 372	0	2 372	1 937	0	1 937	81,66	0	81,66	
2	3041	Const. bureau salle d'archive DNFPP	2017-2018	290	290	0	290	53	0	53	18,28	0	18,28	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>45 274</b>	<b>6 155</b>	<b>169</b>	<b>6 324</b>	<b>5 320</b>	<b>166</b>	<b>5 486</b>	<b>86,43</b>	<b>98,22</b>	<b>86,75</b>	
3	1935	Prog. de Dév. Institutionnel 2ème génération (PDI-2)	2017-2017	39553	434	169	603	434	166	600	100	98,22	99,5	
4	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	2003-2018	5 721	5 721	0	5 721	4 886	0	4 886	85,4	0	85,4	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>47 936</b>	<b>8 817</b>	<b>169</b>	<b>8 986</b>	<b>7 310</b>	<b>166</b>	<b>7 476</b>	<b>82,91</b>	<b>98,22</b>	<b>83,2</b>	

Source : loi des finances 2017, DNPD et Gestionnaires des P/P

### III.2.4. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) :

A la date du **31/12/2017**, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile compte cinq (5) Projets/Programmes tous en exécution. Le cout total des projets/programmes s'élève à la somme de **2 810** millions de F CFA soit **0,87%** du cout global du secteur. Le financement acquis des cinq (5) projets/programmes s'élève à **2 810** millions F CFA soit **1,01%**. Le décaissement total des projets/programmes est de **2 746** millions F CFA soit **1,16%**. Le taux global de décaissement des projets/programmes est de **97,72%** en **2017** contre **78,96%** en **2016**.

Tous les projets de ce département sont sur financement intérieur.

Un (1) projet/programme a pris fin. Il s'agit le Projet Equipement Office Central des Stupéfiants.

**Tableau 22: Etat d'exécution des P/P du MSPC :**

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2017			Taux de décaissement			Observations
					Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>2 335</b>	<b>2 335</b>	<b>0</b>	<b>2 335</b>	<b>2 276</b>	<b>0</b>	<b>2 276</b>	<b>97,47</b>	<b>0</b>	<b>97,47</b>	
1	2900	Construction Equipement Garde Nationale	2016-2017	440	440	0	440	440	0	440	100	0	100	
2	2901	Construction Equipement Gendarmerie Nationale	2016-2017	440	440	0	440	440	0	440	100	0	100	
3	2902	Construction Equipement Infrastructures Protection Civile	2016-2017	955	955	0	955	955	0	955	100	0	100	
4	2903	Construction Equipement Infrastructures Police Nationale	2016-2017	500	500	0	500	441	0	441	88,2	0	88,2	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>475</b>	<b>475</b>	<b>0</b>	<b>475</b>	<b>470</b>	<b>0</b>	<b>470</b>	<b>98,95</b>	<b>0</b>	<b>98,95</b>	
5	2671	Programme Gestion Catastrophes Naturelles/PNUD	2012-2017	475	475	0	475	470	0	470	98,95	0	98,95	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>2 810</b>	<b>2 810</b>	<b>0</b>	<b>2 810</b>	<b>2 746</b>	<b>0</b>	<b>2 746</b>	<b>97,72</b>	<b>0</b>	<b>97,72</b>	

Source : loi des finances, DNPD et Gestionnaires des P/P

### III.2.5. Ministère des Affaires Religieuses et du Culte (MARC)

A la date du 31/12/2017, le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte ne compte aucun projet/programme sur le BSI.

### III.2.6. Ministère de la Réconciliation Nationale(MRN)

A la date du 31/12/2017, le Ministère de la Réconciliation Nationale ne compte aucun projet/programme sur le BSI.

### III.3. Secteurs de planification (secteurs DNPDP)

Les 22 P/P du secteur sont répartis entre les deux (2) secteurs de planification définis dans le guide de remplissage des supports de collecte d'informations de la DNPDP à savoir : infrastructures et ressources humaines. La répartition des projets/programmes du secteur par secteur de planification est donnée dans le tableau N° 7 ci-après

**Tableau 23: répartition des P/P par secteur de planification :**

N°	Secteurs de planification(DNPDP)	Nombre	Pourcentage
1	Infrastructures	10	45,45
2	Ressources Humaines	12	54,55
	<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100</b>

Source : CPS-SATFPSI-2017

Les taux de décaissement sont respectivement de **84,97%** pour le secteur des ressources humaines et **73,57%** pour le secteur des infrastructures. Le taux global de décaissement de **84,49%** en 2017 contre **85,77 % en 2016**.

De façon globale, la situation d'exécution financière des projets/programmes des deux secteurs est satisfaisante.

L'état d'exécution financière des projets/programmes par secteur de planification est donné dans le tableau n° 08 ci-après.

**Tableau 24: Etat d'exécution financière globale par secteurs de planification :**

*(Les montants sont en Millions de F CFA)*

Secteurs	COUT	Financement Acquis			Cumul de décaissement au 31/12/2017			Taux de décaissement en %		
		Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Global
<b>Infrastructures</b>	<b>16 811</b>	<b>10 251</b>	<b>1 534</b>	<b>11 785</b>	<b>7 426</b>	<b>1 244</b>	<b>8 670</b>	<b>72,44</b>	<b>81,09</b>	<b>73,57</b>
<b>Ressources Humaines</b>	<b>305 038</b>	<b>49 467</b>	<b>218 163</b>	<b>267 630</b>	<b>40 932</b>	<b>186 474</b>	<b>227 406</b>	<b>82,75</b>	<b>85,47</b>	<b>84,97</b>
<b>Total des Secteurs</b>	<b>321 848</b>	<b>59 718</b>	<b>219 696</b>	<b>279 414</b>	<b>48 358</b>	<b>187 718</b>	<b>236 076</b>	<b>80,98</b>	<b>85,44</b>	<b>84,49</b>

**Source :** Loi des finances 2017, DNPD-Gestionnaires des P/P

### **III.3.1. Secteur des infrastructures**

Le secteur des infrastructures compte dix (10) P/P sur un total de 22. Le coût total de ces P/P s'élève à **16 811** millions CFA soit **5,22%** du coût global des P/P du secteur. Le financement total acquis du secteur des infrastructures est de **11 785** millions F CFA, soit **4,22%** du financement global acquis. Le cumul de décaissement est de **8 670** millions CFA soit **3,67%**. Le taux global de décaissement de ce secteur est de **73,57%**.

De façon spécifique, ce taux est de **72,44%** pour le financement intérieur et de **81,09%** pour le financement extérieur.

La situation globale d'exécution du secteur infrastructures est décrite dans le tableau n°09 ci-dessous

**Tableau 25: Etat d'exécution du secteur infrastructures :**

(Les montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2017			Taux de décaissement			Observation
					Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	
<b>Secteur Infrastructures</b>														
1	2929	Projet Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	2016-2018	1 793	1 793	0	1 793	1 177	0	1 177	65,64	0	65,64	
2	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	2016-2018	2 861	2 861	0	2 861	1 685	0	1 685	58,9	0	58,9	source DFM
3	3046	Bornage et Développement Zones Frontalières	2017-2018	600	600	0	600	298	0	298	49,67	0	49,67	
4	NC	Projet de Relance de l'Economie Locale et Appui aux Collectivités II (RELAC II)	2016-2018	6 560	0	1 534	1 534	0	1 244	1 244	0	81,09	81,09	
5	2870	Construction/Equipement Annexes MTFPRE	2009-2018	2 372	2 372	0	2 372	1 937	0	1 937	81,66	0	81,66	
6	3041	Construction bureau salle d'archive DNFPP	2017-2018	290	290	0	290	53	0	53	18,28	0	18,28	
7	2900	Construction Equipement Garde Nationale	2016-2017	440	440	0	440	440	0	440	100	0	100	
8	2901	Construction Equipement Gendarmerie Nationale	2016-2017	440	440	0	440	440	0	440	100	0	100	
9	2902	Construction Equipement Infrastructures Protection Civile	2016-2017	955	955	0	955	955	0	955	100	0	100	
10	2903	Construction Equipement Infrastructures Police Nationale	2016-2017	500	500	0	500	441	0	441	88,2	0	88,2	
<b>Total Infrastructures</b>				<b>16 811</b>	<b>10 251</b>	<b>1 534</b>	<b>11 785</b>	<b>7 426</b>	<b>1 244</b>	<b>8 670</b>	<b>72,44</b>	<b>81,09</b>	<b>73,57</b>	

**Source :** Loi des finances 2017, DNPd-Gestionnaires des P/P

### **III.3.2. Secteur des ressources humaines**

Le secteur des Ressources Humaines compte douze (12) projets/programmes pour un coût total de **305 038** millions de F CFA soit **94,78%** du coût global des secteurs. Le financement acquis de ce secteur est de **267 630** millions F CFA soit **95,78%** du financement global acquis des secteurs.

A la date du 31/12/2017, le cumul de décaissement est de **227 406** millions F CFA soit **96,33%** du décaissement cumulé global des secteurs. Les taux de décaissement sont respectivement de **82,75%** pour le financement intérieur et de **85,47%** pour le financement extérieur. Le taux global de décaissement du secteur est de **84,97 %** comme indiqué dans le tableau n°10 ci-dessous

**Tableau 26: Ressources Humaines :**

*(Les montants sont en Millions de F CFA)*

RNP	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2017			Taux de décaissement			Observation
					Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	
<b>Total Secteur Ressources Humaines</b>														
1	NC	Projet Décent. et Gouvernance Locale inclusive et durable	2016-2019	1 000	0	543	543	0	300	300	0	55,25	55,25	
2	847	Appui à la mise en place des communes (Etat/ANICT)	2001-2017	220 965	30 053	192 912	222 965	29 564	175 231	204 795	98,37	90,83	91,85	
3	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ Fonct° Pub Secu. Intérieure	2008-2018	786	786	-	786	592	-	592	75,32	0	75,32	
4	2127	Programme appui décentralisation koulikoro Phase 2	2011-2017	4 960	368	4 592	4 960	280	3 113	3 393	76,09	67,79	68,41	
5	2875	Contrat plan Etat-Régions	2015-2017	11 630	11 630	0	11 630	4 706	0	4 706	40,46	0	40,46	
6	NC	Projet d'Assainissement et de Dév. Urbain de Bamako (PDUB)	2011-2019	13 119	0	13 119	13 119	0	2 277	2 277	0	17,36	17,36	
7	NC	Projet d'Appui aux Investissements des CT (PAICT)	2015-2019	4 703	0	4 703	4 703	0	3 935	3 935	0	83,67	83,67	
8		Appui aux Autorités intérimaires de Taoudénit et Ménaka (AAITM)	2017-2018	616	0	616	616	0	233	233	0	37,82	37,82	
9	0	Prog. d'Appui à la Réforme Adm., à la Décent. et au Dév. Economique Régional (PARADDER)	2012-2018	1 510	0	1 509	1 509	0	1 219	1 219	0	80,78	80,78	
10	1935	Prog. de Dév. Institutionnel 2ème génération (PDI-2)	2017-2017	39 553	434	169	603	434	166	600	100	98,22	99,5	
11	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	2003-2018	5 721	5 721	0	5 721	4 886	0	4 886	85,4	0	85,4	
12	2671	Programme Gestion Catastrophes Naturelles/PNUD	2012-2017	475	475	0	475	470	0	470	98,95	0	98,95	
<b>Total Ressources Humaines</b>				<b>305 038</b>	<b>49 467</b>	<b>218 163</b>	<b>267 630</b>	<b>40 932</b>	<b>186 474</b>	<b>227 406</b>	<b>82,75</b>	<b>85,47</b>	<b>84,97</b>	

Source : Loi des finances 2017, DNPD-Gestionnaires des P/P

## IV. DIFFICULTES ET CONTRAINTES

### IV.1. DIFFICULTES ET CONTRAINTES PAR DEPARTEMENT

#### MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FISCALITE LOCALE

Au nombre des problèmes et contraintes, il faut retenir :

- situation sécuritaire ;
- mobilisation limitée de l'assistance technique par certaines structures appuyées par le PARADDER
- lenteur du processus de validation des produits et livrables pour les prestations de services;
- temps de l'Avis de Non Objection du Bailleur ;
- reprise de l'étude de faisabilité des travaux d'assainissement intégrés de la ville de Bamako ;
- inscription d'un montant de franc CFA douze milliards cinq cent millions (12.500.000.000) au titre du BSI extérieur dans la loi des finances qui s'est avérée finalement non affectés ;
- lenteur dans l'approbation du budget ;
- notification tardive des droits de tirage 2017 ;
- paiement souvent tardif des mandats du 4<sup>ème</sup> trimestre ;
- Insécurité dans la bande sahélo-saharienne ;
- Le retard accusé dans le consensus autour des membres du Collège transitoire a eu une incidence sur le projet.

#### MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Dans ce domaine les problèmes et contraintes se résument :

- situation sécuritaire (présence de bandits armés dans certaines zones d'intervention du projet
- bornage et Développement Zones Frontalières) ;
- timidité des investissements dans les zones frontalières

#### MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dans ce domaine les problèmes et contraintes se resument:

- arrêt spontané du projet Construction bureau salle d'archive DNFPP ;
- non prise en charge des besoins en formation ;
- instabilité de l'ancrage institutionnel du CDI ;
- déficit de ressources humaines qualifiées ;
- difficultés de mobilisation du gap de financement ;

#### MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Dans ce domaine les problèmes et contraintes se resument:

- accès difficile dans les zones du Centre et du Nord dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- non réalisation d'infrastructures prévues ;
- nombre de bénéficiaires de plus en plus élevé par rapport aux moyens financiers dans le cadre de Construction/ Equipement Infrastructure Protection Civile ;
- non prise en charges de certaines activités du projet Gestion des Catastrophes Naturelles.

#### MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE

Les difficultés rencontrées sont liées à :

- mise en application par l'Arabie Saoudite du paiement d'une taxe pour les pèlerins désirant effectuer plus d'un Hadj à moins de cinq cinq (5) ans ;
- difficulté d'obtention du passeport et du récépissé de la carte NINA.

## V. PERSPECTIVES

### V.1. PERSPECTIVES POUR LES POLITIQUES

Comme perspectives sur les prochaines années ont peut essentiellement retenir :

#### DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION

- contribuer à la finalisation des textes de création des collectivités territoriales dans les régions de Taoudénit et Ménaka
- Suivre la mise en œuvre du plan gouvernemental de transfert des compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales
- Concevoir un dispositif de suivi des performances des Représentants de l'État
- adopter une stratégie nationale d'orientation du Développement Économique Régional
- réaliser une étude pour la révision du guide d'élaboration des PDESC intégrant les changements climatiques et le genre
- réalisation d'une étude de capitalisation des expériences des Conseils régionaux dans la mise en œuvre des contrats de subvention financés par l'Union Européenne
- élaborer et adopter le décret portant approbation du document de plan d'action gouvernemental de transfert de compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales
- définir un cadre institutionnel pour la responsabilisation des acteurs locaux dans la gestion de la sécurité
- Élaborer les textes de création, les attributions et l'organisation de la police territoriale
- élaborer le projet de loi sur la rétrocession par l'État aux CT d'un pourcentage des revenus issus de l'exploitation, sur leur territoire, des ressources naturelles
- mettre en œuvre la stratégie de financement de la décentralisation ;
- mettre en œuvre le mécanisme de rapportage des indicateurs du DCPND au niveau régional et local ;
- mettre en œuvre le volet institutionnel du plan de communication sur la politique de décentralisation (DCPND).
- Migrer la base OISE vers une application en ligne
- Réviser le plan de redynamisation de la base OISE.
- accompagner les Agences de Développement Régional (ADR) pour intégrer la gestion axée sur les résultats dans les outils de planification et de gestion ;
- organiser les conférences annuelles des ADR ;
- renforcer les capacités des services en matière d'assistance conseil ;
- coordonner et suivre l'exercice de la tutelle.

#### DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale des Frontières **2018-2027**, les perspectives se présentent comme suit en 2018 :

- tenir 3 rencontres entre le Ministre en charge des questions de frontières et ses homologues des pays voisins ;
- tenir 5 rencontres entre les Gouverneurs de Régions et leurs homologues des pays voisins ;
- tenir 7 rencontres entre les Préfets et leurs homologues des pays voisins ;
- tenir 7 rencontres entre les Sous- Préfets et leurs homologues des pays voisins ;
- identifier l'espace de coopération transfrontalière avec la Guinée (Cercle de Kangaba et Préfecture de Siguiri) ;
- conclure deux (02) accords-cadres de coopération transfrontalière avec la Guinée et le Niger ;
- tenir quatre (04) rencontres des Comités régionaux de pilotage des activités de coopération transfrontalière.
- réaliser l'adduction d'eau de Kakouloun, frontière Mali-Mauritanie ;
- réaliser un puits à grand diamètre et 6 forages aux frontières Mali-Mauritanie et Mali-Guinée ;

- réaliser l'électrification des villages de Gogui et de Bènèna (frontières Mali- Mauritanie et Mali-Burkina ;
- réaliser les études géophysiques de 2 puits à grand diamètre et de 5 forages aux frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée et Mali-Niger ;
- réaliser les études de faisabilité de (02) deux adductions avec château d'eau, frontières Mali-Burkina et Mali-Cote d'Ivoire.
- tenir quatre rencontres des Commissions Techniques Mixtes de Matérialisation des Frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée, Mali-Niger, Mali- Côte-d'Ivoire ;
- reconnaissance conjointe de la ligne frontière Mali-Guinée ;
- conclure le traité de délimitation de la frontière avec la Guinée.
- tenir deux rencontres avec les autorités frontalières pour l'élaboration du schéma de sécurisation des zones frontalières.
- reproduire et diffuser la Politique Nationale des Frontières (PNF) ;
- tenir la réunion de la commission nationale des frontières pour le suivi de la mise en œuvre de la PNF ;
- réaliser et reproduire les cartes thématiques pour la gestion des frontières.

### **DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL**

L'année 2018 sera marquée par :

- gérer les conflits du travail ;
- poursuivre la relecture des conventions collectives et accords d'établissement ;
- assister et conseiller les partenaires sociaux et usagers ;
- réaliser les visites régulières d'entreprises sur les conditions et milieux de travail ;
- élaborer, adopter et mettre en œuvre la politique cohérente de santé et sécurité au travail ;
- enquêter les Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) des entreprises et les entreprises de travail temporaire ;
- recenser la main d'œuvre étrangère au Mali ;
- prendre en charge les dépenses du personnel ;
- acquérir les véhicules et motos pour la DNT ;
- acquérir les biens et services (matériels et fonctionnement) ;
- prendre en charge les dépenses de déplacement et mission ;
- prendre en charge autres dépenses et entretiens des bâtiments ;
- retirer et réinsérer les enfants victimes des pires formes de travail ;
- tenir les réunions du Comité Directeur National de lutte contre le Travail des Enfants (CDN) ;
- acquérir les biens et services (matériels liés au fonctionnement).

### **DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

- acquérir les effets d'habillement, les matériels MO, les matériels roulants, les matériels de transmission, d'armes et de munitions
- confectionner les C.I.N, C.I.C et passeports ;
- Construire les infrastructures ;
- former le personnel ;
- poursuivre et intensifier les missions de renseignement et de sensibilisation
- recruter les agents ;
- poursuivre les patrouilles sur le territoire national (services de sécurité).
- missions de sensibilisation sur les effets de la drogue
- poursuivre les patrouilles sur toute l'étendue du territoire(OCS).

## **DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR) :**

- Suivre l'application des canevas harmonisés et adaptés à la GAR pour les différents instruments de planification ;
- Poursuivre la formation des utilisateurs à l'application des canevas harmonisés et adaptés à la GAR pour les différents instruments de planification à tous les niveaux ;
- Mener des campagnes de communication à l'intention des bénéficiaires du programme pour l'application de la GAR ;
- créer les conditions d'implantation de la Gestion axée sur les résultats dans l'administration.

## **DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE**

### **V.2. PERSPECTIVES POUR LES STRATEGIES**

#### **DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE**

L'année 2018 sera marquée par :

- participer à la mise à jour du fichier électoral avec les résultats des opérations de transferts et de radiations ;
- préparer les élections Générales de 2018,
- finaliser le projet de Loi portant statut du corps préfectoral ;
- relecture du code de la famille en son livre 1er titre 4 consacré à l'Etat Civil ;
- élaborer le projet de Loi régissant les villages, quartiers et fractions ;
- relecture de la Loi n°2012-017 du 02 mars 2012 portant création des Circonscriptions Administratives en République du Mali ;
- élaborer la politique nationale de l'administration du territoire et son plan d'actions ;
- poursuivre le processus de mise en place des structures administratives des nouvelles régions créées en 2012 ;
- construire les trois bureaux et logements de Préfet de Cercle;
- réhabiliter les dix Pied-à-terre ;
- organiser l'atelier national de validation du plan de déconcentration du Ministère de l'Administration Territoriale ;
- opérationnaliser le Comité interministériel de suivi-évaluation de la déconcentration et du Comité Technique ;
- adopter et la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'état civil issue de l'évaluation du système ;
- adopter une loi dérogatoire relative à l'octroi d'actes de naissance sécurisés à toutes les personnes figurant dans la base de données de l'état civil ;
- mise en œuvre à partir de 2018 du Programme d'Appui au renforcement de l'état civil au Mali ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique de conservation et la mise en jour des dossiers individuels du personnel (mise à disposition d'une salle appropriée de conservation des dossiers individuels du personnel, élaboration et dissémination d'un manuel de procédure) ;
- mise en œuvre et le suivi/évaluation du plan sectoriel de formation et de perfectionnement du personnel ;
- mise en œuvre de la politique de gestion axée sur les résultats avec l'introduction des lettres de mission et des contrats d'objectifs ;
- évaluer et améliorer les cadres organiques de certains services centraux du département et des circonscriptions administratives ;
- mise en application, dans les services centraux et dans les structures de représentation de l'Etat, des fiches de postes ;
- rééditer et la disséminer le recueil de textes annoté relatifs à la gestion des ressources humaines du secteur public ;
- harmoniser le fichier solde avec le fichier du personnel à partir d'un logiciel de gestion installé en vue d'une maîtrise parfaite non seulement du personnel, mais aussi de la masse salariale des départements du secteur ;

- poursuivre les missions de vérification de gestion et de contrôle externe des investissements des collectivités territoriales ;
- renforcer les capacités de l'Inspection de l'Intérieur;
- réaliser les missions de vérification des faits et de performance ;
- former les autorités de tutelles et les élus et agents des collectivités territoriales.

#### **DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

- poursuivre les travaux de relecture de la loi portant Statut général des Fonctionnaires ;
- poursuivre le déploiement et l'opérationnalisation du Logiciel de gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- réaliser le projet de gestion électronique des dossiers individuels des agents et des archives de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel ;
- organiser les concours direct de recrutement dans la Fonction Publique;
- interconnecter le fichier de la Fonction Publique et celui du Bureau Central de la Solde.
- préparer et organiser les concours professionnels d'avancement de catégorie au titre de l'exercice budgétaire 2018 ;
- organiser les concours directs de recrutement dans la Fonction Publique d'Etat, exercice budgétaire 2018 ;
- organiser les tests de recrutements des contractuels, exercice budgétaire 2018 ;
- organiser les tests d'intégration des contractuels dans la Fonction Publique de l'Etat, exercice budgétaire 2018 ;
- renforcer les capacités en personnels du centre ;
- renforcer les équipements du Centre.

#### **DANS LE DOMAINE DE LA REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES**

- organisation de la journée mondiale de la protection civile
- sensibilisation de la population sur la gestion des risques et catastrophes
- ravitaillement des quartiers périphériques en eau potable.

#### **DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL**

- améliorer la performance de l'Administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens ;
- favoriser l'émergence d'un management professionnel des politiques et programmes de développement ;
- mettre les préoccupations des citoyens au coeur de l'action administrative en vue de renforcer l'État de droit ;
- assurer un pilotage politique renforcé et un pilotage technique efficace.

#### **DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

- former les formateurs sur le processus de paix;
- réaliser les activités éducatives sur la paix;
- réaliser les activités sportives;
- réaliser les activités culturelles;
- créer les cadres d'échanges et d'outils pour impulser le dialogue national;
- valoriser le rôle des autorités traditionnelles;
- initier la prévention du phénomène de la radicalisation
- lutter contre l'extrémisme violent.
- organiser la Conférence d'Entente Nationale;
- activités médiatiques sur la paix et la réconciliation;
- Impliquer les populations et les collectivités auprès des acteurs en charge de la sécurité dans la mise en œuvre des stratégies et actions pour la paix et la réconciliation;
- Identifier et mise en œuvre les projets/programmes porteurs pour la réconciliation;

- systématiser l'organisation des évènements socioculturels et sportifs;
- Initier le programme d'éducation civique et morale;
- élaborer la charte nationale pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale.
- élaborer le document de politique de réconciliation nationale;
- créer, équiper et opérationnaliser les structures au niveau national et régional;
- réaliser les études diagnostiques pour une compréhension partagée des catégories de conflits, et créer un observatoire pour la paix et la réconciliation nationale;
- renforcer les capacités du personnel du département;
- mise en place des instances d'orientation et de pilotage;
- mise en place un mécanisme de suivi du processus de réconciliation.

**DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET CULTE :**

- opérationnaliser la Direction Nationale des Affaires Religieuses et du Culte (DNARC) ;
- mise œuvre de la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent et son plan d'actions 2018-2020.

## **RECOMMANDATIONS :**

Au cours des travaux de la 7<sup>ème</sup> revue, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. créer plus de synergie entre les DFM des départements du secteur et la CPS ;
2. opérationnaliser le comité de coordination de la CPS ;
3. créer une plateforme pour envoyer les versions électroniques des documents aux structures du département avant la tenue des revues ;
4. respecter l'esprit de la lettre circulaire du MEF relative à la tenue des différentes revues ;
5. mettre à la disposition de la CPS à temps, les informations relatives aux projets/Programmes du secteur ;
6. déterminer une clé de répartition budgétaire dédiée aux différentes revues (Budget Programmes, Projets/Programmes et sectorielle);
7. poursuivre le renforcement de la collaboration entre la CPS, la DNPD, les gestionnaires des P/P et les DFM pour mieux coordonner et harmoniser les chiffres du décaissement des P/P.